

TEXTES, AVRIL 2008

SCIENCES ET TECHNIQUES

Vinton Cerf, pionnier du Web et expert chez Google

Vers l'Internet à tout faire

LE MONDE | 05.04.08 |

Vous avez fait partie des premiers concepteurs d'Internet. Quel regard portez-vous sur l'évolution du Réseau mondial ?

Vinton Cerf : Beaucoup plus de personnes tentent aujourd'hui d'innover sur Internet. Pour décrire son mode d'évolution actuel, j'utilise souvent le modèle de la fourmilière. Si vous observez deux ou trois fourmis pendant toute une journée, il est probable que peu de choses intéressantes se produiront. Mais il y en a des millions. Et, chaque jour, une ou deux fourmis font une découverte dont profite la fourmilière. Internet fonctionne ainsi. Avec près de 1,3 milliard d'utilisateurs, soit seulement 20 % de la population mondiale, de nouvelles expériences sont tentées quotidiennement. Je suis toujours un peu fébrile lorsque je lis les pages business de la presse, car j'y découvre souvent que quelqu'un a inventé un nouvel usage d'Internet, et qu'il va falloir encore nous adapter...

Qu'apporte le Web 2.0 en matière de nouvelles utilisations du Réseau (blogs, chats, échanges de fichiers) ?

A mes yeux, le terme Web 2.0 relève largement du slogan marketing. Il laisse entendre qu'une nouvelle génération du Web apparaît. Je pense plutôt qu'Internet se transforme selon un phénomène de coévolution : il interagit avec tout ce qui l'entoure, et s'adapte. Les nouvelles applications poussent le Réseau jusqu'à ses limites et contraignent à créer de nouvelles solutions techniques. Cela dit, je dois reconnaître que certaines innovations associées au Web 2.0 sont, elles, tout à fait réelles. Dans le passé, les premiers systèmes d'échanges d'informations entre les entreprises n'ont pas bien fonctionné par manque de standardisation : c'est justement ce qu'apporte le Web 2.0. Et cette avancée arrive au bon moment. Aux Etats-Unis, les gros investissements réalisés lors du passage à l'an 2000 ont permis d'automatiser l'activité interne des sociétés. Reste à effectuer l'étape suivante : l'automatisation des échanges entre les entreprises. Et quel meilleur outil pour le faire qu'Internet ?

Les internautes bénéficieront-ils aussi de ces échanges ?

Les consommateurs interagissent déjà avec les entreprises via le Web. Cela se passe plutôt bien pour effectuer des transactions, avec des confirmations par mail. Mais les entreprises doivent souvent retranscrire les ordres des internautes à la main pour les communiquer à leurs partenaires. C'est cela qu'il faut automatiser. C'est notamment possible grâce à des applications comme Google Earth ou Google Maps, qui ont été conçues de façon à permettre à d'autres entités de les intégrer à leurs propres services sur le Web. Ainsi, les scientifiques localisent sur Google Earth leurs réseaux de capteurs, sismiques par exemple. Pour accéder aux données, il suffit de cliquer sur l'icône qui les

représente. De plus en plus, les chercheurs pourront ainsi travailler ensemble en agglomérant différents réseaux de capteurs indépendants et en corrélant ces informations avec la géographie ou la climatologie.

Et en matière de commerce électronique ?

Prenez, par exemple, une entreprise qui dispose de la liste des appartements disponibles à Dallas, au Texas. Elle peut injecter ces informations dans Google Maps. Lorsqu'une personne cherche à se loger, la base de données de l'agence présente la carte localisant l'ensemble des appartements répondant aux critères demandés. Une telle agence utilise ainsi les ressources sous-jacentes du Web pour augmenter la valeur de son information.

Peut-on attendre des applications du même type sur téléphone mobile ?

Bien sûr. Cet objet, vous le portez sur vous où que vous alliez. Vous pouvez donc poser des questions qui n'ont de sens que si le système d'information associé sait où vous êtes. Trouver le cinéma le plus proche, par exemple.

Le mobile ouvre la voie à l'obtention d'informations géographiquement indexées de grande valeur. Il existe déjà 3 milliards de mobiles dans le monde, dont 15 % peuvent accéder à Internet, soit près d'un demi-milliard d'appareils... Demain, le premier contact avec Internet d'une fraction significative de la population mondiale sera réalisé via un téléphone mobile et non via un ordinateur.

Avoir recours au mobile dégrade le confort d'utilisation du Web...

A première vue, oui. L'écran n'a pas du tout la même taille. Quant au clavier, il est parfait si vous ne mesurez pas plus de 10 cm... Mais la plupart d'entre nous sont plus grands !

Il faut donc imaginer de nouvelles pratiques. Le mobile pouvant détecter la présence d'un écran d'ordinateur dans la pièce, il n'y a aucune raison pour qu'il ne puisse pas le piloter. Idem avec un clavier sans fil. Les gens sont tellement habitués à utiliser Internet avec un seul outil à la fois qu'ils ne pensent pas que le téléphone mobile peut devenir le coeur d'un petit réseau.

Quel impact cela aura-t-il sur la vie quotidienne ?

Imaginez une telle utilisation du téléphone mobile dans les voitures. Celles-ci disposent souvent d'un récepteur GPS et d'une instrumentation indiquant, par exemple, combien il reste d'essence. L'important, c'est que le téléphone mobile puisse relier la voiture à Internet. Et cela marche dans les deux sens. La voiture obtiendra des informations du Web, et lui en fournira. Sa vitesse, par exemple : cette donnée pourra rester anonyme tout en étant accessible aux opérateurs de réseaux routiers, qui l'exploiteront pour détecter des encombrements, et informer en retour les autres conducteurs.

Ce que vous décrivez ne s'inscrit-il pas déjà dans le Web 3.0, l'Internet des objets ?

Tout à fait. De façon générale, l'Internet des objets permettra de déléguer la gestion des objets à des tiers. Il sera ainsi possible d'adresser à des sites de services des demandes telles que : "Enregistrer tel film", sans avoir à se plonger dans la liste des chaînes ni dans les programmes de diffusion. Les machines s'en chargeront. Elles communiqueront entre elles pour déterminer le prochain passage de ce film et l'enregistrer pour nous.

Des milliards d'objets seront ainsi dotés de capacités de communication entre eux. Ce qui permettra de masquer la complexité des technologies à l'oeuvre. Tout se passera dans les coulisses.

Michel Alberganti

LA TOILE DE 1 À 3

WWW : World Wide Web. Toile (d'araignée) mondiale. Application d'Internet, fondée sur la navigation entre les pages de sites à l'aide de liens hypertextes, créée en 1989 par Tim Berners-Lee.

WEB 1.0 : Désignation de la première version du Web d'Internet.

WEB 1.5 : Evolution du Web utilisant des pages dynamiques avec mises à jour.

WEB 2.0 : Terme inventé par Dale Dougherty et popularisé en 2004 pour désigner les applications interactives et la possibilité pour un site d'exploiter des informations provenant d'un autre site.

WEB 3.0 : Internet des objets. Evolution du Web permettant d'attribuer une adresse Internet à des objets munis d'une puce électronique leur permettant de communiquer entre eux et avec des sites sur la Toile.

LOIS / ORGANISATION POLITIQUE

Les principales mesures de l'avant-projet de loi constitutionnelle

LE MONDE | 07.04.08 |

L'examen du projet de loi constitutionnelle réformant les institutions devrait commencer à l'Assemblée nationale le 20 mai. Le gouvernement espère qu'il pourra être adopté en Congrès, le 7 juillet. Voici ce que propose l'avant-projet de loi qui a été transmis au Conseil d'Etat. L'article 1^{er} indique qu'une loi précisera *"les droits respectifs des partis et groupements politiques qui ont déclaré appartenir à la majorité qui soutient le gouvernement et ceux qui ne l'ont pas déclaré"*.

EXÉCUTIF

Président de la République. Il ne peut accomplir plus de deux mandats successifs (art. 2). Certaines nominations sont soumises à l'avis d'une commission de parlementaires (art. 4). Le chef de l'Etat peut *"prendre la parole devant le Parlement réuni en Congrès ou l'une ou l'autre de ses assemblées. Son allocution peut donner lieu, hors sa présence, à un débat qui n'est suivi d'aucun vote"* (art. 7). La prorogation de l'état d'urgence au-delà de douze jours doit être autorisée par la loi (art. 14).

Gouvernement. Le nombre maximum de ministres est fixé par une loi organique (art. 3). Le gouvernement n'est plus *"responsable de la défense nationale"* mais *"met en oeuvre les décisions prises"* par le président de la République (art. 8).

PARLEMENT

Le Parlement *"vote la loi, contrôle l'action du gouvernement et concourt à l'évaluation des politiques publiques"*. La représentation des collectivités territoriales au Sénat est assurée *"en fonction de leur population"*. Les Français établis hors de France sont représentés à l'Assemblée nationale (art. 9). Les parlementaires peuvent être remplacés temporairement pendant l'exercice de fonctions gouvernementales.

Redécoupage. Le redécoupage des circonscriptions et la répartition des sièges de députés et de sénateurs sont soumis à une commission indépendante (art. 10).

Commissions. Le nombre de commissions permanentes de chaque assemblée est limité à 8, contre 6 actuellement (art. 18). Leurs auditions sont publiques, sauf décision contraire (art. 11).

Séances. La discussion des projets de loi en séance porte sur le texte adopté en commission et non plus sur le texte transmis par le gouvernement. Elle ne peut intervenir qu'après un délai d'un mois suivant le dépôt du texte, quinze jours en cas de déclaration d'urgence (art. 17 et 21).

Ordre du jour. L'ordre du jour des Assemblées, hors projets de loi de financement, est partagé entre les textes inscrits à la demande du gouvernement et ceux dont l'inscription est décidée par la conférence des présidents. Un jour de séance par mois est réservé à l'examen des textes proposés par l'opposition. Les séances de question au gouvernement ont également lieu pendant les sessions extraordinaires (art. 22).

L'engagement de responsabilité du gouvernement sur un texte de loi - art. 49-3 de la Constitution - est limité aux projets de loi de financement et à un autre texte par session (art. 23). La conférence des présidents de chacune des deux assemblées peut s'opposer à la déclaration d'urgence du gouvernement sur un texte de loi (art. 20).

Politique étrangère. Le Parlement doit être informé *"dans les plus brefs délais"* de toute intervention des forces armées à l'extérieur. Si la durée de l'intervention excède six mois, sa prolongation doit être autorisée par le Parlement (art. 13).

INSTITUTIONS ET CITOYENS

Conseil constitutionnel. Le Conseil constitutionnel peut être saisi par les présidents des assemblées ou par soixante députés ou sénateurs au bout de trente jours d'exercice des pouvoirs exceptionnels accordés au président de la République au titre de l'article 16 de la Constitution (art. 5). Possibilité de saisine directe à la demande d'un justiciable (art. 26).

CSM. Le président de la République et le garde des sceaux ne font plus partie du Conseil supérieur de la magistrature (art. 28).

CES. Le Conseil économique et social peut être saisi par voie de pétition (art. 29). Il est consulté sur les projets de loi portant sur la préservation de l'environnement (art. 30).

Droits des citoyens. *"Toute personne s'estimant lésée par le fonctionnement d'un service public peut adresser une réclamation"* à un défenseur des droits du citoyen, nommé par le président de la République pour un mandat de six ans non renouvelable (art. 31).

UNION EUROPÉENNE

Un comité chargé des affaires européennes est institué au sein de chaque Assemblée (art. 32). Pour la ratification de l'adhésion d'un Etat à l'Union européenne, le président de la République a la faculté de choisir entre référendum et vote du Parlement réuni en Congrès (art. 33).

Patrick Roger

Article paru dans l'édition du 08.04.08

ECONOMIE

Nicolas Sarkozy présente 166 mesures pour réformer l'Etat et économiser 7 milliards d'euros

Article paru dans l'édition du 05.04.08 LE MONDE

La moitié des économies proviendra du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, l'autre moitié de la révision des politiques d'intervention

le deuxième conseil de modernisation des politiques publiques (CMPP), qui s'est réuni, vendredi 4 avril, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, a abouti à l'adoption de 166 mesures destinées à rationaliser les services de l'Etat, à renforcer leur efficacité et celle des politiques publiques.

Cet arsenal de dispositifs va de la réforme annoncée de la politique du logement à la réorganisation territoriale de l'Etat. S'y ajoutent les 96 mesures adoptées le 12 décembre 2007. Comme l'annonçait Le Monde daté du 3 avril, l'Élysée en attend plus de 7 milliards d'économies « brutes ». Une fois restituée aux agents de l'Etat la part qui leur revient (primes, hausses de traitement, pour intéresser les fonctionnaires à la réforme), l'économie nette se situerait entre 5 et 6 milliards d'euros.

A l'issue de ce conseil de modernisation, le deuxième depuis le lancement en juin de la révision générale des politiques publiques (RGPP), le président de la République devait se rendre à Bercy pour installer la nouvelle direction générale des finances publiques (DGFP), confiée à Philippe Parini, ex-receveur général des finances et l'une des chevilles ouvrières de la réforme.

M. Sarkozy devait ainsi saluer le succès de la fusion des anciennes directions générales des impôts et de la comptabilité publique. Envisagée par Dominique Strauss-Kahn, mal engagée par le socialiste Christian Sautter, elle aura finalement été menée à bien par Eric Woerth, ministre du budget et rapporteur du comité de suivi de la RGPP.

Les économies attendues de ces mesures se feront sur trois ans - 2009, 2010 et 2011 - et proviendront pour moitié du non-remplacement d'un fonctionnaire de l'Etat sur deux partant à la retraite. Au total, 105 000 emplois seront supprimés. La réduction des effectifs s'imposera à tous, sans que la règle du un sur deux s'applique nécessairement partout, précisait, jeudi 3 avril, l'Elysée. Le nombre des suppressions de postes à l'éducation nationale, qui emploie près de la moitié des agents de l'Etat, n'est pas encore arrêté.

LOGEMENT, EMPLOI, SANTÉ

La seconde moitié des économies proviendra pour l'essentiel de la révision des grandes politiques d'intervention économiques et sociales, qui mobilisent 464 milliards d'euros par an. Logement, emploi, formation professionnelle, santé, etc. : toutes seront passées au crible et, le cas échéant, rabotées. Est-ce pour ne pas « braquer » les collectivités territoriales et les partenaires sociaux, impliqués dans ces politiques, et avec lesquels il devra discuter ?

Est-ce pour ne pas donner l'impression d'avoir en poche un plan préférencé ? L'Elysée n'a pas précisé, jeudi, comment l'Etat économiserait entre 3,5 et 4 milliards d'euros sur ces politiques, tout en récusant tout plan de rigueur pour 2009.

Claire Guélaud

ECONOMIE

Le gouvernement va annoncer 6 à 7 milliards d'économies

LEMONDE.FR : Article publié le 02.04.08

Les mesures qui doivent être arrêtées vendredi 4 avril porteront notamment sur le logement et l'emploi. Toutes les dépenses d'intervention seront rognées.

Six à sept milliards d'euros. Tel est le montant des économies qu'attend le gouvernement Fillon de la mise en œuvre du train de mesures – plus d'une centaine, selon nos informations – qui doit être arrêté, vendredi 4 avril, par le président de la République lors d'un conseil de modernisation des politiques publiques (CMPP). La plus grande partie des économies, qui seront intégrées dans le projet de loi de finances triennal (2009 à 2011),

portera sur le logement, la santé, l'emploi et la formation professionnelle, ainsi que sur la politique de développement des entreprises.

La réunion de vendredi doit marquer une nouvelle étape du processus engagé à l'été 2007 et qui, depuis plusieurs semaines, suscite des tensions dans la fonction publique. Elle réunira autour de Nicolas Sarkozy, François Fillon, le gouvernement et le comité de suivi de la réforme de l'Etat, dont le rapporteur est le ministre du budget, Eric Woerth.

Au-delà de la réorganisation confirmée de l'Etat au niveau central comme local, de la généralisation du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite – 35 000 postes supprimés et 500 millions d'euros d'économies la première année –, ce sont les grandes politiques d'intervention économique et sociale qui vont, cette fois-ci, être "*revisitées*". Pour certaines d'entre elles à la baisse.

Elles représentent, ensemble, 464 milliards d'euros de dépenses par an, qui se répartissent de la manière suivante : 180 milliards d'euros pour la politique publique de santé, 100 milliards pour les dépenses de solidarité (handicap, dépendance, lutte contre la pauvreté et les exclusions), plus de 80 milliards d'euros pour la politique de la famille, plus de 70 milliards pour l'emploi et la formation professionnelle et plus de 34 milliards pour la politique du logement.

Le Parti socialiste, qui entend soumettre au vote, le 8 avril, une motion de censure contre le gouvernement de M. Fillon, voit dans l'annonce de ces économies la confirmation de l'existence du fameux plan de rigueur que l'opposition annonce depuis des mois.

Le gouvernement devrait faire valoir, chiffres à l'appui, qu'il est possible d'accroître l'efficacité de ces transferts – leur efficacité rapportée à leur coût – et d'en économiser 1,2 % à 1,5 % sans menacer pour autant la qualité des politiques publiques.

M. Sarkozy avait annoncé en décembre 2007 son intention de s'attaquer à ces dépenses d'intervention, qui pèsent, ensemble, beaucoup plus lourd que les autres dépenses de l'Etat (268 milliards d'euros). Le ralentissement de la croissance en 2008 et la détérioration des finances publiques, sur fond d'accroissement de la dette et du déficit publics, ne peuvent que l'avoir conforté dans ses intentions initiales.

Le train d'économies va être annoncé alors que le ministère de l'économie et des finances prévoit désormais un déficit public de 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2008, une prévision revue à la hausse et pourtant jugée optimiste par nombre de conjoncturistes.

Un troisième conseil de modernisation, prévu à la mi-mai, devrait être plus particulièrement consacré aux dépenses de solidarité. Le gouvernement Fillon souhaite mettre un terme au saupoudrage des aides et cibler davantage les grandes politiques publiques qu'il met en œuvre avec d'autres acteurs : les collectivités territoriales et les partenaires sociaux, gestionnaires des organismes paritaires d'assurance-chômage, de formation professionnelle etc.

Logement. C'est dans ce domaine que les annonces les plus fortes pourraient être faites.

"On ne comprendrait pas, du seul point de vue de l'équité, qu'on ne s'attaque pas à la question, estime un des acteurs de la réforme. Entre les files d'attente, l'offre insuffisante, les coûts de gestion très élevés de certains organismes, il y a fort à faire en matière de rationalisation. Dans l'état actuel de la législation, 70% des ménages ont théoriquement accès à un logement social, alors que la plupart des foyers pauvres sont logés dans le parc privé. C'est une situation absurde qui ne peut plus durer".

Santé. L'exécutif doit confirmer la mise en place des agences régionales de santé (ARS), qui devront faire le lien entre l'hôpital, le médico-social et les professionnels de santé libéraux.

Emploi. les aides seront recentrées sur les personnes qui en ont le plus besoin. Parallèlement, il n'est pas exclu que les contrats aidés soient limités dans le temps pour éviter, assure-t-on au gouvernement, qu'en s'éternisant, ils ne deviennent synonymes d'exclusion durable de l'emploi marchand. Les faiblesses de la formation professionnelle, qui mobilise des sommes considérables sans corriger les inégalités de départ – ce sont toujours les mieux formés qui y ont accès –, devraient également être soulignées. Il est possible que le gouvernement cherche à y remédier.

Réorganisation de l'Etat. Les services déconcentrés au niveau des départements (équipement, travail, agriculture...) seront pour partie regroupés au niveau régional. Toutefois, la concentration des pouvoirs dans les mains du préfet de région, qui suscitait beaucoup d'inquiétudes, a été atténuée.

Les ministères, défense et développement durable en tête, devront continuer d'évoluer profondément. Les X-Ponts, dont l'équipement était un des fiefs, devront probablement abandonner au privé une partie de l'ingénierie publique pour développer une expertise sur le développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique, etc.

Les ministères bruissent de rumeurs. Les journées de grève, le 27 mars, dans la nouvelle direction générale des finances publiques, née de la fusion des impôts et de la comptabilité publique, et le 31 mars à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), attestent une certaine fébrilité. Bercy, pourtant, n'est pas, le ministère le plus mal préparé à la réforme.

Tout en gérant les annonces délicates de suppressions d'emplois, les ministres vont devoir passer à une phase très concrète de conduite du changement. François Fillon, attend d'eux des résultats et devrait le leur redire vendredi.

Un premier bilan de l'application des 96 mesures annoncées le 12 décembre 2007, lors du premier conseil de modernisation, doit être fait et des fiches techniques présenteront l'état d'avancement de la réforme dans les différents ministères. C'est une manière de créer une émulation et de convaincre les plus réservés des ministres de s'impliquer davantage dans un exercice sur lequel comptent l'Elysée et Matignon.

L'objectif reste d'assurer, en 2012, le retour à l'équilibre des finances publiques et de tenir, mais avec deux ans de retard supplémentaire, les engagements européens de la France.

Claire Guélaud

RELIGIONS

Les protestants réclament toujours l'aménagement de la loi de 1905

LE MONDE | 07.04.08 | 14h43

Les protestants déplorent "*l'instrumentalisation*" du débat sur la laïcité, relancé il y a quelques semaines par les déclarations du président de la République, Nicolas Sarkozy, sur la place des religions dans la société. A l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération protestante de France (FPF), qui s'est tenue samedi 5 avril à Paris, son président, Claude Baty, a lancé : "*Il faut cesser de confondre loi de 1905 et laïcité.*"

M. Baty regrette que ceux qui considèrent "*la laïcité en danger*" empêchent toute modification de la loi de 1905 qui régit les rapports entre l'Etat et les cultes, "*alors qu'elle a été amendée plusieurs fois*". "*On nous dit qu'une modification mettrait le feu au Palais-Bourbon !*", peste-t-il.

Traditionnellement à la pointe des demandes d'aménagements de cette loi, qu'ils réclament depuis 2002 en raison des difficultés de fonctionnement de leurs Eglises, les protestants déplorent aussi la suspension des travaux de la commission consacrée à ces questions au ministère de l'intérieur. "*Les débats sur la laïcité ont fait retomber les travaux depuis deux mois*", assure Jean-Daniel Roque, qui y siège pour la FPF.

Mise en place en octobre 2007, cette commission doit proposer des aménagements sur les relations entre les pouvoirs publics et les cultes "*à droit constant*". Elle n'a produit qu'une circulaire, sur les carrés confessionnels dans les cimetières. Le travail prévu sur le statut des associations cultuelles, définies par la loi de 1905, n'a pas abouti. Le ministère assure "*ne pas avoir renoncé à ces travaux*".

"*Notre but est de faciliter le fonctionnement des associations cultuelles et de leur offrir la même liberté qu'aux autres*", défend M. Roque. "*Or la loi interdit aux associations cultuelles de verser une partie des dons qu'elles collectent à des associations caritatives ; la plupart le font quand même, se mettant hors la loi.*" La FPF est notamment liée à la Cimade, engagée dans la défense et la protection des migrants.

Soupçonnés par le camp laïque de vouloir récupérer, pour l'exercice du culte, des subventions publiques, les protestants s'insurgent. "*Ces craintes n'ont aucun fondement*", assure M. Roque. "*Depuis deux ans, les associations cultuelles sont sous le contrôle des commissaires aux comptes, précise-t-il, et les subventions publiques accordées aux associations loi 1901, liées ou non aux cultes, sont fléchées et ne peuvent pas atterrir dans le budget d'une association cultuelle.*" Il n'est pas sûr que ces explications techniques apaisent un débat éminemment politique.

Stéphanie Le Bars

PRESSE / LIBERTE D'EXPRESSION

PRESSE

Le projet de loi sur la protection des sources des journalistes provoque un débat

LE MONDE | 04.04.08 | 15h11 •

Le principe de la protection des sources des journalistes devrait bientôt être inscrit dans la loi sur la liberté de la presse de 1881. Le texte doit être présenté par la ministre de la justice, Rachida Dati, à l'Assemblée nationale, mardi 8 avril. Mais le projet de loi, tel qu'il a été rédigé, suscite la controverse.

En janvier 2008, Nicolas Sarkozy s'était engagé à légiférer sur la question. *"Un journaliste digne de ce nom ne donne pas ses sources, chacun doit le comprendre, chacun doit l'accepter"*, avait-il déclaré. Une promesse qu'avait déjà faite, deux ans plus tôt, Pascal Clément, alors ministre de la justice, sans la concrétiser. Cette fois, le gouvernement a décidé de répondre aux demandes pressantes de la profession, mais aussi aux injonctions de l'Union européenne. *"Le secret des sources est la pierre angulaire de la liberté de la presse"*, a affirmé la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) dans l'arrêt Goodwin du 27 mars 1996. Un principe réaffirmé en particulier dans l'arrêt Roemen et Schmit du 25 février 2003.

"IMPRÉCISION"

Dans le projet de loi, le principe est énoncé ainsi en préambule : *"Le secret des sources est protégé afin de permettre l'information du public sur des questions d'intérêt général."* Mais ce n'est pas un principe absolu, ce qui rend le sujet très délicat. Quand peut-on porter atteinte au secret des sources ? Cette question a cristallisé l'essentiel des débats. Après auditions, le rapporteur du texte, le député de l'Ain Etienne Blanc (UMP), a porté quelques amendements à cet alinéa-clé. Finalement il est dit : *"Il ne peut être porté atteinte directement ou indirectement à ce secret qu'à titre exceptionnel et lorsqu'un impératif prépondérant d'intérêt public le justifie. Au cours d'une procédure pénale, il ne peut y être porté atteinte que si la nature et la particulière gravité du crime ou du délit sur lesquels elle porte ainsi que les nécessités des investigations rendent cette atteinte strictement nécessaire."*

Le Syndicat national des journalistes (SNJ), dans un communiqué publié jeudi 3 avril, dit ne pas *"se satisfaire de l'imprécision de cette formulation car toutes les interprétations sont possibles"*.

De même, le SNJ s'interroge : *"La volonté des pouvoirs publics est-elle bien de protéger les sources qui informent les journalistes ou, sous le couvert d'un texte paraissant garantir un principe, d'organiser les modalités de contournement de celui-ci ?"* Dominique Pradalié, du SNJ, se demande *"pourquoi le texte définit ce qu'est un journaliste. Cette définition est du ressort du code du travail et de la commission de la carte"*.

Enfin, le Syndicat de la presse magazine (SPMI), très actif sur le sujet, souligne les avancées du texte, en particulier au sujet de l'encadrement des perquisitions dans les entreprises de presse, mais s'étonne "que le projet place hors du champ de la protection un pan entier de l'activité journalistique, les journalistes étant toujours susceptibles d'être poursuivis pour recel de violation du secret de l'instruction". C'est d'ailleurs pour avoir condamné des journalistes pour recel de violation de secret que la France avait été montrée du doigt par la Cour européenne des droits de l'homme.

Laurence Girard

ECONOMIE

Point de vue

Trop de rigueur tuera la rigueur, par Liêm Hoang-Ngoc

LE MONDE | 10.04.08 |

Le gouvernement s'apprête à appliquer un plan d'économie de 7 milliards d'euros à l'horizon 2011 dans le cadre de la révision générale des politiques publiques. Après les 23 900 départs à la retraite non remplacés en 2008 (dont 11 200 dans l'éducation), 35 000 postes seront à nouveau supprimés en 2009 dans la fonction publique. "L'économie" réalisée ne dépassera pourtant pas 500 millions d'euros par an.

On voit mal comment le gouvernement s'y prendra, sans relever les impôts, pour solder le reste de la facture par le simple biais des réorganisations annoncées (parfois nécessaires) de l'administration. En attendant, après l'éducation, l'encadrement prévu des dépenses de santé et d'emploi compromettra le traitement de nombreuses urgences sociales. Le manque de personnel dans les hôpitaux ne sera pas comblé. Le volet "sécurité" de la "flexisécurité" verra difficilement le jour. Le revenu de solidarité active ne fera pas long feu. Une telle baisse des dépenses publiques provoquera de surcroît un effet récessif.

Contrairement à l'objectif recherché, les déficits se creuseront de nouveau, compte tenu de la chute des recettes fiscales induite par la décroissance de l'économie. Trop de rigueur tuera la rigueur. La politique budgétaire restrictive française est une erreur économique à l'heure où pointe une récession mondiale. Dans un tel contexte, Américains et Britanniques ne manquent jamais d'user de l'arme budgétaire pour relancer la croissance, en complément de l'instrument monétaire. La France pourrait d'autant plus emboîter le pas que ses marges de manoeuvre budgétaires sont sous-estimées.

Premièrement, la France n'est aucunement en faillite. Comme tout compte de patrimoine, le compte de l'Etat comporte un passif, la dette, mais il inclut également les actifs qu'il détient. La différence, positive, représente 38 % du PIB. Chaque nouveau-né voit en vérité le jour avec un crédit de 11 000 euros.

Deuxièmement, nos marges de manoeuvre sont en particulier plus grandes qu'outre-Atlantique. Il existe une abondante épargne intérieure qui fait cruellement défaut aux

Etats-Unis. Dans l'Hexagone, elle deviendrait excédentaire si l'Etat ne la mobilisait pas pour compenser le déficit d'investissements privés qui pénalise la croissance française. Parce que cette épargne est friande d'obligations d'Etat, réputées extrêmement sûres, l'agence France Trésor peut émettre des titres à très bas taux d'intérêt pour financer une relance budgétaire. Il n'y a donc aucun problème pour financer la politique publique. Le "paquet fiscal" a ainsi été financé grâce à la dette. Il ne provoque malheureusement pas le choc fiscal initialement escompté.

Malgré l'allègement du coût des heures supplémentaires, les entreprises n'ont aucune raison d'accroître le volume de travail dans le marasme qui prévaut. L'exonération de cotisations a donc créé un nouvel effet d'aubaine. Le manque à gagner pour la sécurité sociale devra être comblé par de nouveaux prélèvements qui pèseront sur la consommation. Le reste du "paquet" (bouclier fiscal, successions, intérêts d'emprunt...) accroît le revenu disponible des ménages aisés, dont la propension à épargner est forte.

En 2009, les 13,8 milliards du paquet fiscal pourraient être redéployés vers des dépenses porteuses d'avenir : santé, éducation, innovation, recherche, investissement public, redistribution. La dette est alors dite "soutenable" si la croissance qu'elle soutient engendre les recettes fiscales permettant en fin de course de réduire les déficits. Le meilleur moyen de réduire les déficits est de relancer la bonne dépense, celle qui exerce un effet réel sur la croissance. Entre 1999 et 2006, la Grande-Bretagne a ainsi réduit sa dette malgré un accroissement de 5 points de ses dépenses publiques, notamment destiné à créer 560 000 emplois publics, dont 150 000 dans l'éducation et 280 000 dans la santé.

Le plan de rigueur n'est justifié à l'aune d'aucun argument macroéconomique sérieux. Il n'est indispensable que dans la perspective d'un respect dogmatique du pacte de stabilité, dont Romano Prodi disait qu'il est une stupidité. L'application du pacte de stabilité est en effet à l'origine du "paradoxe de la dette" : la dette publique s'est accrue au cours de ces quinze dernières années au cours desquelles les gouvernements ont appliqué des politiques censées réduire le poids de l'interventionnisme public. Contrairement à une idée reçue, la montée inexorable des déficits n'est aucunement due à une explosion des dépenses de l'Etat et de ses dépenses de fonctionnement. La part des dépenses publiques dans le PIB est restée inchangée depuis vingt-cinq ans, autour de 53 % du revenu national.

En son sein, ce sont les dépenses sociales (santé, retraite) qui ont augmenté de plus de 2 points, sans qu'on puisse crier au scandale. La part des dépenses de l'Etat a baissé de 3 points, passant de 25 % à 22 % du PIB. Parmi celles-ci, les dépenses de fonctionnement, cibles de toutes les critiques, ont été réduites de 5 points, passant de 40 % à 35 % des dépenses de l'Etat. Les dépenses de personnel ont été réduites de 4 points, passant de 28 % à 24 % des dépenses de l'Etat. Par ailleurs, la loi organique relative à la loi de finances évalue désormais strictement chaque mission dans une perspective nécessaire de rationalisation des choix budgétaires. Enfin, les budgets des collectivités territoriales sont équilibrés, malgré de nombreux transferts de compétences réalisés sans transferts de ressources.

Le creusement de la dette publique ne provient donc pas de l'inflation de dépenses publiques, mais de la chute des recettes fiscales qui résulte de la baisse du rendement de

l'impôt, induite par les réformes fiscales engagées depuis 1993, et de l'inefficacité des politiques "de l'offre". Celles-ci se sont avérées incapables d'emmener la croissance française à son taux potentiel, supérieur à 3 %.

A l'exception de la période 1998-2001, la croissance annuelle moyenne a été trop souvent en dessous des hypothèses retenues pour la construction des lois de finances. La dette publique s'est donc accrue. Elle représentait 36,5 % du PIB en 1991, avant l'entrée en application du traité de Maastricht. Elle explose entre 1993 et 1996, où elle s'élève à 58,5 % du PIB. Après un intermède lié à la reprise de 1998-2001, elle recommence à croître à partir de 2002. Elle est aujourd'hui supérieure à 64 %. Il n'y a pas d'exception française en la matière.

Malgré leur zèle à comprimer les dépenses publiques, cinq autres pays de l'Eurogroupe ne parviennent pas à respecter la limite d'un taux d'endettement de 60 % du PIB, fixé par le pacte de stabilité. Le taux d'endettement du Portugal est de 65 %, celui de l'Allemagne de 68 %, celui de la Belgique de 89 %, celui de la Grèce de 105 % et celui de l'Italie de 107 %.

La présidence française du Conseil européen peut être l'occasion, dès le 1^{er} juillet, de lancer enfin le chantier de la révision du pacte de stabilité pour inscrire l'Europe dans la perspective d'une relance mondiale de la croissance. Puisque rien n'est gravé dans le marbre d'une Constitution, le prochain président du Conseil européen peut, pour cela, proposer sans difficulté de réviser l'article 126 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, l'un des trois textes qu'il a fait ratifier, il y a peu, par voie parlementaire.

Liêm Hoang-Ngoc est économiste, maître de conférences à l'université Paris-I.

ECONOMIE

Analyse

Le retour de l'inflation, par Frédéric Lemaître

LE MONDE | 08.04.08 |

Les salariés roumains de Dacia seraient-ils d'indécrottables communistes ? Ils semblent, en tout cas, n'avoir rien compris au capitalisme. Vouloir des salaires élevés quand on fabrique une voiture pour pauvres n'est pas très raisonnable. En revanche, ils n'ignorent rien de la nouvelle dictature du prolétariat. Alors que la Logan se vend comme des petits pains et assure l'essentiel des fins de mois de Renault, maison-mère de Dacia, ils se sentent manifestement en position de force pour revendiquer des hausses de salaires de 70 %.

Plus sérieusement, cette grève constitue un double signal. Le premier est que, comme le remarque l'ancien ministre des réformes Ilie Serbanescu, la Roumanie n'est plus un "pays bananier". A l'instar de l'Espagne et du Portugal avant-hier, de la Slovénie et de la Hongrie hier, la Roumanie bénéficie à son tour de son intégration dans l'Union européenne. Elle attire les investisseurs étrangers, peu à peu les qualifications se mettent aux normes internationales et les salaires augmentent (de 70 % de 2000 à 2007). C'est la mondialisation comme on l'aime.

Le deuxième signal dépasse le cadre roumain. Au sein de l'Union européenne, les tensions salariales sont évidentes dans de nombreux pays : en Allemagne notamment, où les syndicats viennent d'obtenir 5 % d'augmentation dans la fonction publique et 5,2 % dans la sidérurgie. Pour ne pas parler des conducteurs de trains qui ont décroché 11 % après une grève historique.

Les salariés français, décidés à se mobiliser pour leur pouvoir d'achat et qui ont obtenu le retour d'augmentations générales dans certaines entreprises comme L'Oréal, Axa ou Renault, ne sont donc pas isolés. Un signe parmi d'autres : l'euro-manifestation que la Confédération européenne des syndicats (CES) a organisée, le 5 avril, à Ljubljana, qui a réuni 20 000 syndicalistes venus de 23 pays, avait pour thème : "A l'offensive pour des salaires équitables." Depuis 1995, affirme la CES, chiffres à l'appui, les rémunérations progressent moins que la productivité et que le produit intérieur brut par tête.

Circonstances aggravantes : l'écart s'accroît depuis la mise en place de l'euro et encore plus depuis l'élargissement aux pays d'Europe centrale de 2004. Justifiées pour les intéressés, ces augmentations salariales constitueraient un scénario noir pour la Banque centrale européenne (BCE). Fin mars, devant le Parlement européen, Jean-Claude Trichet, président de la BCE, a estimé que, *"pour préserver la stabilité des prix à moyen terme et le pouvoir d'achat de tous les citoyens de la zone euro"*, il faut absolument éviter *"les schémas selon lesquels les salaires nominaux seraient indexés sur les prix à la consommation"*.

Tout est en train de se mettre en place pour un retour de l'inflation. En un an, la hausse des prix a atteint 3,5 % dans la zone euro. Près du double de l'objectif de la BCE (2 %). En Espagne, elle a même atteint 4,6 % en rythme annuel. Du jamais-vu depuis 1995. Certes, on est encore loin des taux à deux chiffres des années 1970 - encore que certains pays comme la Russie ou l'Argentine y sont - mais une page se tourne : celle où la mondialisation nous protégeait contre la hausse des prix.

Depuis une quinzaine d'années, l'intégration de nouveaux pays dans l'économie de marché - Europe centrale relayée par la Chine et l'Inde - s'est traduite par l'arrivée de centaines de millions de travailleurs supplémentaires. Cette main-d'œuvre bon marché a logiquement tiré les salaires vers le bas. Même si les délocalisations ont été relativement marginales, elles ont constitué une épée de Damoclès suffisante pour calmer les revendications salariales en Occident. Cela a même permis de compenser l'augmentation des matières premières, y compris de l'énergie. La France en a profité. *"Les prix à l'importation des produits manufacturés ont baissé de 8 % depuis 2002, ce qui a engendré un recul de près de 1 % des prix à la consommation des produits manufacturés alors que les prix des services ont augmenté de 11 % durant la même période"*, a calculé Mathilde Lemoine, directeur des études économiques chez HSBC France.

"STAGFLATION BIZARRE"

Sans être révolue, cette époque touche à sa fin. En Chine, les salaires moyens auraient augmenté de 20 % en 2007. Les autorités admettent une pénurie de travailleurs qualifiés. Les salaires des cadres bilingues de Shanghai n'ont plus grand-chose à envier à ceux des Occidentaux. Et petit à petit, le yuan se réévalue par rapport au dollar, mais aussi à l'euro. Résultat : les importations en provenance de l'*"usine du monde"* sont de

plus en plus chères. Surtout, la croissance économique mondiale a été telle ces dernières années que la demande de matières premières n'a jamais été aussi forte. Ceux qui, au début du XXI^e siècle, pronostiquaient que la "nouvelle économie" allait reléguer l'industrie au Musée des arts et traditions populaires avaient tout faux. Le pétrole, le ciment, le cuivre, l'acier n'ont jamais connu un tel succès.

Tout s'achète à prix d'or, d'autant qu'à la demande physique de matières premières s'ajoute une spéculation inconnue jusqu'alors. Délaissant les actions jugées trop risquées ou des bons du Trésor américain qui ne rapportent plus rien, les marchés financiers investissent désormais dans les matières premières, désorganisant le commerce de produits de première nécessité. Résultat : le prix du riz a bondi de 31 % en quelques heures à la fin du mois de mars. Dans nombre de pays émergents, la hausse des matières premières agricoles est devenue un problème politique majeur. Les pays exportateurs cherchent à fermer leurs frontières. Les importateurs subventionnent.

Qu'elle soit importée ou domestique, l'inflation bondit un peu partout : plus de 6 % en Chine et en Inde, plus de 5 % dans l'ensemble de l'Asie (un record depuis dix ans), et plus 3,4 % dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Si les causes sont connues, les avis divergent sur les conséquences du phénomène et les remèdes à y apporter. Bizarrement, cette poussée inflationniste intervient alors que la première puissance économique mondiale voit sa croissance s'essouffler. Les plus optimistes en concluent que le prix du pétrole va refluer et la situation repartir. D'autres au contraire, comme Patrick Artus (Natixis), pensent que l'on va connaître une "stagflation bizarre". Mais si les entreprises doivent y regarder de plus près avant de délocaliser en Chine ou en Roumanie, rien ne dit qu'elles soient prêtes à durablement relever les salaires au détriment de leurs profits.

Frédéric Lemaître (Editorialiste)

SOCIETE / LIBERTES / INFORMATIQUE

Peut-on échapper à la surveillance ?

LE MONDE 2 | 11.04.08 |

Nos téléphones portables sont des mouchards, nos ordinateurs des balances. Les libertés individuelles se réduisent au rythme du développement des nouvelles technologies. Pourtant, loin de nous en inquiéter, nous favorisons cette surveillance en dévoilant nos vies sur Internet ou en utilisant des passes électroniques. Sacrifier sa liberté pour le confort, le divertissement ou la sécurité : Thierry Rousselin, coauteur de "Sous surveillance", nous met en garde contre ce marché de dupes.

Satellites d'observation, caméras de vidéosurveillance, passeports biométriques, fichiers administratifs, policiers ou commerciaux, puces à radiofréquence, GPS, téléphones portables, Internet : le citoyen moderne est au centre d'un réseau de technologies de

plus en plus perfectionnées, et de plus en plus indiscretes. Chacun de ces outils, censé nous apporter sécurité et confort, nous en demande chaque jour un peu plus sur nous-même, nous classe, voire nous observe. A la fois complices et inconscients, nous avons basculé dans une société de surveillance.

Est-il encore possible d'échapper à ces multiples dispositifs qui nous environnent ? Nous l'avons demandé à Thierry Rousselin, consultant en observation spatiale, ancien directeur de programme d'armement à la Délégation générale pour l'armement, qui publie avec Françoise de Blomac, spécialiste des nouvelles technologies d'information, *Sous surveillance* (Les Carnets de l'Info), un très utile tour d'horizon de ces technologies, qui tente de faire la part entre fantasmes et vrais risques de dérives.

Quels sont aujourd'hui les grands domaines de la surveillance technologique?

On pourrait tracer des cercles concentriques. Le premier, ce sont les "morceaux" de nous-mêmes, tout ce qui concerne la biométrie. On donne progressivement un certain nombre d'éléments qui nous appartiennent, qui nous identifient. Cela a commencé avec nos empreintes digitales. C'est maintenant au tour de notre ADN, notre iris, la paume de notre main, bientôt notre manière de marcher ou nos tics. Notre identité est en train de se confondre avec notre biologie et nos comportements physiques. Le second cercle, ce sont tous les capteurs qui nous entourent : ceux qui nous regardent avec la vidéosurveillance, les webcams, les drones, les avions, les hélicoptères, les satellites.

Il y a aussi l'écoute, dans tous les sens du terme. Il ne faut jamais oublier que le premier moyen d'écoute, c'est une personne à côté de nous. On peut aussi utiliser nos propres outils, le téléphone notamment. On m'a vu, on m'a écouté, sait-on également où je suis ou qui je suis par le biais de mes propres objets ? Je me suis payé un GPS ou un téléphone portable. Est-ce qu'on est capable de me suivre à cause de ces appareils ? Les multiples cartes –de paiement, de fidélité, d'abonnement– que j'ai dans mon portefeuille racontent-elles des choses de moi en temps réel à chaque fois que je les emploie ? Les formulaires que j'ai remplis depuis trente ans dessinent-ils une image de moi plus précise que mes propres souvenirs ?

Le dernier point concerne l'ordinateur. Est-ce qu'en l'utilisant, je lui transmets des informations au-delà de ce que je suis en train de taper ? Depuis un certain nombre d'années, on voit bien que, dans chaque instruction judiciaire, les policiers embarquent l'ordinateur. C'est bien qu'il peut raconter des choses sur nos activités. Après, il y a Internet. Là, on s'inquiète que des gens soient capables de passer par le réseau pour nous subtiliser de l'information. Est-ce que ma soif de me faire des amis, de me faire connaître ne me conduit pas à raconter trop de choses qui pourraient être, un jour, utilisées contre moi ? Les domaines de surveillance touchent donc aujourd'hui quasiment toutes nos interactions avec le monde extérieur, presque tous nos sens.

Les inquiétudes sont d'autant plus vives que l'on voit bien que l'on aurait beaucoup de mal à se passer de nombre de ces technologies. Oui, nous sommes en grande partie complices de la progression de la surveillance. D'abord, cela nous simplifie la vie. Nous préférons avoir une carte qu'un ticket pour entrer dans le bus, cela nous évite de composer. Le passe Navigo, que la RATP est en train de substituer à la carte Orange, contient une puce RFID [à radiofréquence], sur laquelle sont chargées des données

personnelles qui permettent de reconstituer tous vos déplacements sur deux jours. En l'utilisant, vous ne vous déplacez donc plus tout à fait anonymement. Mais la carte a permis de gagner du temps aux guichets et aux portillons, et de fluidifier les flux de voyageurs. La plupart des usagers la considèrent donc avant tout comme une amélioration du service.

Aux Etats-Unis, une société commercialise une carte spéciale pour éviter les longues files d'attente dues aux contrôles dans les aéroports. Pour l'obtenir, il faut répondre à un questionnaire très détaillé en ligne et fournir des éléments d'identification biométriques. Récemment, un des premiers abonnés commentait le service en ces termes : *"En m'inscrivant, je me suis mis à penser : j'espère qu'ils ont un putain de système de sécurité vu la quantité d'informations que je leur fournis... Mais je n'y penserai plus quand je passerai en sifflotant dans ma voie réservée, en regardant la queue des cent couillons qui attendent."* C'est tout à fait typique de notre ambivalence sur ces questions. Nous sentons bien que nous confions des éléments éminemment intimes, parfois à des sociétés qui n'existaient pas l'année précédente.

Mais elles fournissent des services tellement pratiques que nous préférons oublier les risques que cela fait courir. C'est aussi le cas des solutions RFID et GPS destinées aux enfants ou aux malades d'Alzheimer. Nous acceptons la surveillance parce qu'elle concerne nos proches les plus fragiles. Mais pour les industriels, ces techniques mettent aussi en place les conditions d'un marché. Nous avons commencé à les accepter pour les gens auxquels nous tenons le plus, et cela ouvre la voie à un usage de masse.

L'intérêt financier peut-il également jouer ?

Bien sûr! Si je prends une carte de fidélité, je vais avoir des cadeaux en échange de quelques données personnelles. En Grande-Bretagne, plusieurs compagnies proposent des assurances moins chères pour des automobilistes qui s'engagent à ne pas rouler certaines heures de jours *"à risques"*. Pour vérifier, les sociétés ont le droit de récupérer toutes les informations sur les déplacements contenues dans le boîtier électronique du véhicule. Les clients ont échangé une économie substantielle contre la perte de la confidentialité de leurs allers et venues. A l'inverse, protéger son anonymat peut coûter plus cher. La CNIL a demandé à la RATP de proposer une carte sans informations personnelles. C'est le passe Navigo Découverte : il existe, mais il est plus onéreux que le passe classique.

Beaucoup de maires français se sont lancés dans la vidéosurveillance, sur le modèle de la Grande-Bretagne où est déjà déployé le total de 25 millions de caméras. A quoi est dû cet engouement ?

C'est très irrationnel. En novembre, Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, a affirmé que *"l'efficacité de la vidéosurveillance pour améliorer de façon significative la sécurité quotidienne n'est plus à démontrer"*. Pourtant, il n'existe pas de travail de recherche qui confirme l'efficacité des caméras. Très souvent derrière les systèmes technologiques de surveillance, il y a l'incapacité du pouvoir à apporter de vraies réponses aux problèmes posés. On installe des caméras parce que c'est très visible et que cela coûte moins cher que d'embaucher des gens et de conduire un véritable travail de terrain.

Tout le monde s'y met donc alors qu'au Royaume-Uni la plupart des bilans sont très mitigés. L'effet est très faible en matière de prévention, de dissuasion, surtout sur les atteintes aux personnes (bagarres, viols...) souvent dues à des gens au comportement impulsif qui se fichent bien de savoir s'ils sont filmés. C'est pareil pour le terrorisme : les "fous de Dieu" ou d'une cause quelconque seraient même heureux de passer ainsi à la postérité.

Quant aux petits délits comme ceux pratiqués par les pickpockets dans le métro, ils sont trop rapides pour être repérés et leurs auteurs passent à l'acte dans des lieux souvent étendus aux multiples issues. La vidéosurveillance est surtout une aide précieuse dans la résolution d'enquêtes a posteriori.

Etant donné cette généralisation des moyens de surveillance, est-il encore possible de "disparaître" dans nos sociétés, d'échapper au contrôle de la technologie ?

Disparaître est encore possible : plusieurs milliers de personnes le font volontairement chaque année en France sans que les impôts ou l'Urssaf ne les retrouvent. Mais il faut savoir ce que cela représente comme efforts, surtout si vous restez dans la légalité, sans fausse identité ou chirurgie esthétique. L'option "île déserte" est en apparence la plus simple à réaliser.

Vous vous retirez dans une zone rurale dans laquelle vous pourrez pratiquer un mode de vie minimalisant les échanges commerciaux – sans ordinateur ni téléphone portable –, il en existe encore en France. Vous fermez votre compte en banque et payez tout en liquide. Il faudra vous astreindre à ne plus voyager à l'étranger, a fortiori aux Etats-Unis, pour éviter de vous faire établir des papiers faisant appel à la biométrie. Il faudra rester avec votre vieille carte d'identité qui est valable, en France, tant que vous êtes reconnaissable sur la photo.

Bien sûr, pas question de scolariser vos enfants dans le système officiel. Et la vraie limite concernera la santé, car à partir du moment où vous avez besoin du système de soins français, vous faites obligatoirement partie des fichiers. Le problème, c'est que cette mise en retrait de la société va surtout ressembler à un voyage vers le passé, à un retour vers des formes anciennes de contrôle social.

Dans votre petit hameau perdu, il n'y aura presque personne, mais tout le monde à dix kilomètres à la ronde saura tout de vos habitudes de vie courante, de vos particularités. Les siècles précédant la technologie moderne étaient loin d'être des époques sans surveillance. Pour éviter cela, vous pouvez préférer vous fondre dans la jungle urbaine. La foule des villes peut encore garantir l'anonymat. Mais dans ce cas, la marge entre sortie du système et exclusion est dangereusement étroite. Vous passerez inaperçu, mais avec un mode de vie de plus en plus proche de celui d'un sans-abri.

Sans aller aussi loin, peut-on encore au moins contrôler les informations qu'on laisse sur soi?

Si vous décidez de rester dans la société, des informations circulent nécessairement sur vous. Vous payez vos impôts au fisc qui par conséquent sait des choses sur vous, de

même que votre employeur, etc. Vous n'en êtes pas mort jusqu'à présent et vous n'en mourrez pas. En revanche, vous pouvez éviter de donner sur vous-même des renseignements que personne ne vous oblige à révéler.

Vous pouvez éviter de remplir tous les questionnaires auxquels vous ne faites même pas attention, généralement sous prétexte de bénéficier de cadeaux de pacotille. On peut très bien survivre sans cartes de fidélité et sans avoir donné son état civil complet pour l'achat d'un grille-pain. Certes on y gagne, mais c'est surtout le droit à ce que l'ensemble de nos achats soient analysés, identifiés. Les cartes de fidélité alimentent consciencieusement des bases de données qui mémorisent toutes les transactions.

Progressivement, on laisse donc se constituer une mine d'informations sur soi-même. Certains de ces fichiers circulent librement, si vous avez oublié de cocher la petite case en bas à droite interdisant à votre interlocuteur de céder vos coordonnées à des "partenaires". Donc lorsque vous remplissez des questionnaires non obligatoires, vous n'êtes absolument pas forcé de donner des informations réelles. Rien ne vous empêche de vous tromper sur votre adresse ou votre numéro de téléphone.

Les téléphones portables sont de plus en plus souvent considérés comme des mouchards potentiels. Peut-on encore limiter ce risque ?

A partir du moment où votre appareil est allumé ou en veille, votre opérateur, sur demande d'un surveillant, peut effectivement mettre en route tout un tas de mécanismes d'espionnage. Pour la localisation, il existe différentes procédures qui permettent de vous situer à cinquante mètres près, en se servant, par triangulation, des trois antennes-relais les plus proches de votre téléphone. C'est ce qui a été utilisé pour repérer le commando qui avait assassiné le préfet Erignac.

Les téléphones de nouvelle génération, qui constituent aujourd'hui le haut de gamme, contiennent une puce GPS et seront localisables beaucoup plus facilement, et plus précisément. Pour l'écoute, cela ne se limite pas à la possibilité d'intercepter une conversation, ce qui est devenu très simple. Un opérateur a aussi la capacité de déclencher un portable comme micro d'ambiance.

Juridiquement, les services de police peuvent, sous certaines conditions, demander à l'opérateur de transformer le téléphone en micro et d'écouter tout ce qui se dit autour de la personne qui le porte. Mais dans tous ces cas, pour la localisation comme pour l'écoute, il faut que le portable en question ne soit pas éteint. S'il l'est, plus rien n'est possible, contrairement à ce qu'ont affirmé nombre d'articles qui ont confondu éteint et en veille.

Donc, si vous voulez éviter d'être repérables en permanence, faites comme les policiers ou les truands, coupez votre portable dès que vous ne vous en servez pas. Evidemment, au passage, vous perdrez l'un des grands intérêts de l'appareil, celui de pouvoir être joint en permanence.

La plus grosse brèche dans notre vie privée reste tout de même l'ordinateur connecté à Internet ?

C'est certain. La plupart des ordinateurs nous sont livrés avec des systèmes d'exploitation qui donnent juridiquement le droit à Microsoft ou Apple de placer des espions chez vous, censés être là pour de bonnes raisons. Dès le raccordement en ligne, et en dehors de toute décision autonome de notre part, tout un petit trafic va se dérouler pour proposer des mises à jour, vérifier que nous n'utilisons pas des éditions piratées et collecter des informations sur notre poste de travail.

Récemment, le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a voté un texte de loi autorisant la police à mettre des virus d'écoute dans l'ordinateur de suspects. Cela a servi de révélateur en Allemagne. Les gens se sont rendu compte que techniquement c'était enfantin et que des tas d'entreprises savaient le faire. Dès que je surfe en ligne, cela s'aggrave encore.

A chaque fois que l'on visionne un site web, il enregistre le nombre de pages vues, leur temps de consultation, les liens suivis, l'intégralité du parcours du client avant la transaction ainsi que les sites consultés avant et après. Imaginez les mêmes méthodes appliquées au magazine que vos lecteurs ont entre les mains : sont-ils prêts à ce que vous connaissiez systématiquement le type de fauteuil dans lequel ils sont assis, le grossissement de leurs lunettes, leurs heures de lecture, le journal qu'ils ont lu avant celui-ci ? Assurément non, et pourtant c'est ce qui se passe, à notre insu, chaque fois que nous surfons.

Le *New York Times* a publié une enquête en décembre dernier qui explique que lorsqu'on va sur Yahoo!, on donne 811 informations personnelles simultanées. L'ordinateur est une vraie fenêtre sur le monde, mais elle est sans rideaux. Dès lors, si je veux être certain de passer inaperçu, je ne vais pas sur Internet. Mais cela équivaut de plus en plus à dire "*je sors du jeu social*".

Est-ce que cela sera possible dans quinze ou vingt ans, lorsque tout aura été dématérialisé, notamment les formalités administratives ?

Dans ce nouveau "*jeu social*", pourquoi êtes-vous si critique avec les réseaux sociaux ou la pratique des blogs? Parce que, pour moi, le risque majeur se situe là, et notamment en ce qui concerne les adolescents. Ils ont été des millions à ouvrir des blogs ou à participer à des forums où ils vont lâcher énormément d'informations sans se rendre compte des conséquences. On a déjà vu de nombreuses affaires. Des jeunes qui massacrent sur leur blog les entreprises dans lesquelles ils ont fait des stages et qui sont surpris deux ans plus tard d'apprendre que les recruteurs lisent ce genre de choses. Faire des bêtises et vouloir se montrer, c'est propre à l'adolescence. Le problème est qu'on les diffuse sur des systèmes technologiques privés qui vont en garder la mémoire. 90% des gens qui s'inscrivent dans un réseau social n'y sont plus deux mois après. Ils ont fait tout le processus d'admission puis finissent par se lasser. Ils laissent derrière eux des tas de données personnelles.

Je viens de faire une expérience édifiante sur ce point, dans le cadre professionnel. J'étais dans un centre de renseignement militaire. Pour un audit, je visitais les unités de production. Au retour, en rédigeant mon rapport, je m'aperçois que je n'ai pas pris le nom du responsable. Je suis donc allé sur un outil qui permet de chercher qui est sur quel réseau social, l'équivalent d'un métamoteur de recherche pour les réseaux sociaux.

J'ai entré les informations dont je disposais (son prénom, sa nationalité et son employeur actuel). J'ai retrouvé ce gars sur LinkedIn. Figurait sur ce site sa biographie qu'il avait lui-même tapée, ainsi que toutes ses affectations militaires jusqu'à son poste actuel. J'étais effaré.

Google et Yahoo! sont ainsi devenus les principaux détenteurs d'informations sur nos comportements, sur nos habitudes de consommation. Ce sont des sociétés qui n'existaient pas il y a encore dix ou quinze ans. Qui peut dire ce qu'elles seront dans vingt ans ? Nous venons de voir qu'il reste quelques marges de manœuvre si l'on veut échapper à la surveillance technologique.

Mais qu'en sera-t-il le jour où tous ces systèmes seront interconnectés, lorsque sera instaurée la "*convergence*" des fichiers, des ordinateurs, des moyens d'observation que certains auteurs annoncent comme inéluctable avant 2050? Je ne suis pas sûr que l'on puisse être si catégorique sur l'avènement d'un tel métasystème. Il y a plusieurs facteurs, difficiles à mesurer, qui peuvent retarder cette évolution, voire l'empêcher, en grippant le système. D'abord il y a l'incompétence, qu'il ne faut jamais sous-estimer. Le surveillant est, par définition, parano.

Par conséquent, il a plein d'ennemis parmi ceux qui sont censés être de son côté. Avant d'en arriver à un système qui pourra se passer des humains, il y aura encore des gens qui s'engueulent, des services qui ne se parlent pas, des responsables qui se dissimulent des informations. Le b. a.-ba de l'administration depuis cinq mille ans consiste, entre services, à se cacher mutuellement de l'information. Dans toutes les affaires liées au terrorisme, on s'aperçoit que la logique de base, c'est le FBI qui tape sur la CIA, qui elle-même tape sur la NSA, etc. C'est aussi pour cela que le mollah Omar et Ben Laden courent toujours.

C'est ce que je trouve parfois excessif dans les pamphlets sur la surveillance : il y a toujours une exagération de Goliath, cette tendance à penser que le surveillant ne commet pas d'erreurs, qu'il ne se barre pas au milieu de la vidéo pour boire un café, etc. On le rend inhumain. Alors que nombre d'imperfections nuisent au potentiel d'efficacité de la surveillance.

L'autre paramètre à prendre en compte, c'est que chacune des technologies crée ses propres contre-pouvoirs. Pour l'observation (vidéosurveillance ou satellites), on voit que la grande difficulté se situe dans la trop grande quantité d'images par rapport au nombre d'analystes existant et aux capacités techniques d'analyse disponibles. Des dizaines de milliers d'amateurs qui décryptent des images deviennent aussi puissants que des pouvoirs qui disposent de moyens limités. On l'a constaté au moment de l'ouragan Katrina, où en regardant les images à leur disposition, les internautes ont mis en lumière l'impuissance des autorités américaines.

Les citoyens peuvent aussi retourner certains moyens contre leurs concepteurs et surveiller les surveillants. L'un des aspects de notre enquête qui nous a rendus optimistes est l'effervescence créatrice qui est en train de monter autour de ce sujet. De multiples formes de résistances artistiques ou associatives se mettent en place. Elles peuvent retarder ou empêcher le pire, en sensibilisant le grand public.

Plutôt que chercher à passer inaperçu, la solution serait-elle de demeurer actif pour subvertir le système ?

Oui, il reste encore beaucoup de domaines de notre vie personnelle où tout n'est pas joué. Et c'est aussi à chacun de nous de faire en sorte que la surveillance ne s'amplifie pas. On assiste à l'émergence des activistes, on voit des artistes, des gens qui ont des comportements sains. Mais voilà, on tombe sur nos propres facilités, nos petits intérêts momentanés. C'est peut-être contre cela qu'il faut lutter. Contre nous-mêmes ? Oui ! Parce que nous aimons bien ce qui est moderne et simple. La force de Google ou d'Apple, c'est des interfaces incroyablement faciles et intuitives, qui nous séduisent.

On a tous des amis qui nous ont fait la démonstration de leur nouvel objet superhigh-tech, qui nous vantent à longueur de temps les vertus de leur nouveau téléphone, de leur nouveau PDA [assistant personnel]. Ils sont en train ni plus ni moins de promouvoir le nouvel instrument qui les surveille. Et ils en sont très fiers. Nous sommes tous un peu comme ça. Cela montre que nous sommes modernes. Par moments, il faut savoir se montrer un peu vieux jeu, et accepter que la vie nous soit un peu moins simplifiée.

Propos recueillis par Jérôme Fenoglio

Agir contre la surveillance

Privacy International (www.privacyinternational.org), qui milite depuis 1990 contre la surveillance et pour la défense de la vie privée, est sans doute l'ONG qui a la plus grande influence internationale dans ce domaine. Elle publie un classement annuel des pays où la vie privée est la plus menacée : dans le dernier, la France est classée parmi les "pays de surveillance développée". Les Big Brother Awards, émanations de Privacy International, sont décernés chaque année, dans une vingtaine de pays, pour "distinguer les prédateurs de la surveillance". En France, ils viennent notamment de sanctionner, le 21 mars, les sociétés fabriquant des drones de surveillance et Google (bigbrotherawards.eu.org).

Une équipe mixte de chercheurs juristes et informaticiens présente en ligne ses travaux sur le droit et la sécurité informatique (www.asphales.cnrs.fr).

La CNIL permet de visualiser sur son site les traces laissées par chaque internaute sur le web (www.cnil.fr, rubrique "découvrir" puis "vos traces").

Dans le domaine artistique, parmi de nombreuses initiatives, le cinéaste Adam Rifkin a réalisé un film entièrement tourné avec des caméras placées juste à côté d'authentiques caméras de surveillance ou dans des lieux où l'on peut en trouver. Look vient de sortir aux Etats-Unis.

En Grande-Bretagne le Manifesto for CCTV Filmmakers (Manifeste de réalisateurs de films de vidéosurveillance) regroupe des artistes qui exploitent des vidéos tournées avec des caméras de surveillance. Ils récupèrent ces images en vertu de la loi qui permet aux personnes filmées de se faire remettre les enregistrements qui portent atteinte à leur vie privée.

COMMUNICATION

Raconter des histoires fait mieux vendre

[01/04/08] LES ECHOS

Le recette du « storytelling » n'a rien de nouveau. Le phénomène s'est généralisé au gré de l'évolution du consommateur et des techniques de communication.

Ne dites surtout pas à ma fille que je conçois des spots publicitaires : elle pense que je suis auteur de « séquences narratives »... Et ne lui précisez pas qu'ils sont adressés à des consommateurs, elle s'imagine qu'ils s'adressent à une « audience »... Car Christian Salmon, auteur de « Storytelling », véritable phénomène de librairie, l'assure : l'art de conter des histoires, hier encore réservé aux enfants avant la venue du marchand de sable, figure désormais comme le sésame magique pour concevoir des campagnes de communication émouvant le spectateur et marquant durablement les esprits... et les courbes de vente.

« *C'est logique* », intervient Laurent Habib, président d'Euro RSCG C&O (Havas), professant à Paris-I une « théorie de la communication », où le projet a pris la place du positionnement publicitaire : « *Les marques ont besoin d'un récit qui formalise les éléments du projet d'entreprise et se révèle en outre interprétable et formalisable par l'ensemble des cibles. Il fonctionne comme un conte de fées, c'est-à-dire comme une histoire où le héros, personnage ordinaire, va se transformer dans l'épreuve - combattre l'ogre, terrasser le dragon... - et décrocher le Graal. Bien entendu, c'est l'épreuve et la métamorphose du héros qui sont au coeur du récit, et non le Graal, que tout le monde finit par oublier.* » Et de citer pour exemple une signature publicitaire conçue comme une mise à l'épreuve de l'annonceur, le fameux « Faire du ciel le plus bel endroit de la terre », signée par BETC Euro RSCG pour Air France. « *Aujourd'hui, le consommateur français est exposé en moyenne à 3.000 messages publicitaires quotidiens, ajoute le président d'Euro RSCG C&O, et toute la difficulté va consister à recréer de bonnes conditions d'écoute.* » Et donc à savoir raconter de belles histoires.

Une histoire ? La recette n'a rien de nouveau. Personne n'a oublié Shéhérazade, qui, le soir venu et durant « Mille et Une Nuits », improvisait - sans jamais l'achever - une histoire au sultan, le roi de Perse Shâhriar, afin qu'il lui abandonnât une journée de vie supplémentaire. Plus près de nous, l'écrivain et sociologue Roland Barthes fait remonter le récit aux premiers âges de l'humanité.

A partir de là, poseront les détracteurs, en quoi le « storytelling » constitue-t-il une innovation de taille ? Avant tout, par sa généralisation, voire sa théorisation, imposée par l'évolution du consommateur, et accélérée par des techniques inédites de communication. A la lecture du livre, on saisit vite en effet que l'explosion du phénomène doit beaucoup - sinon tout - au croisement de deux phénomènes apparemment sans lien : l'affaiblissement de la marque et le déferlement des nouvelles technologies permettant de décliner des fables collectives sur les supports médias les plus divers.

Etonnement, émotion

Retour en arrière, à l'ère du « branding » triomphant. Celui-ci commence par balbutier : alors qu'au début des années 1980, de nombreuses entreprises restent centrées sur le produit, ses usages et ses qualités, quelques originaux comme Nike, Coca-Cola et Apple s'en détournent pour produire non plus des objets, mais des images de leurs marques : « *Le dépassement de soi pour le premier, détaille Laurent Habib, l'enfance éternelle pour le second et l'émancipation par la technologie d'un homme avili par le monde des machines pour le troisième.* »

Mais la crise des marques met fin à la belle euphorie, comme vont s'en apercevoir à leurs dépens les théoriciens du « branding » au début des années 2000. Car si les marques parviennent à créer un lien émotionnel avec le consommateur, ce lien demeure extrêmement ténu. Selon la société américaine d'études de marché NPD Group, près de la moitié des consommateurs qui se déclaraient fidèles à une marque en 2003 avaient changé d'avis un an plus tard. Et Nokia, qui était à la 6e place du classement mondial des marques en 2002, voit ses ventes s'effondrer l'année suivante, occasionnant une perte de 6 milliards de dollars. Quant aux révélations sur les conditions de travail qu'impose Nike dans certains pays, elles ont un effet dévastateur sur la marque. La suite est connue : le consommateur est devenu expert et cesse d'entretenir une relation d'enchantement avec la marque. Mais il persiste à en attendre de l'étonnement, de l'émotion et ce léger frisson ressenti lorsqu'il accomplit le fameux acte de consommation.

Et c'est ainsi que la technique du « storytelling » surgit dans les salles de réunion les plus high-tech. Et prend, à compter du milieu des années 1990, « *une importance croissante comme technique de communication, de contrôle et de pouvoir, coïncidant avec l'explosion d'Internet et les avancées des nouvelles techniques d'information et de communication (webcams, blogs, télévision interactive...)* », écrit alors Christian Salmon.

Le métier de « mythmaker »

Dans la foulée, de nouveaux acteurs et de nouvelles activités font leur apparition. Témoin, Asraf Ramzy, cité dans « Storytelling » comme un « mythmaker », littéralement, un fabricant de mythes, ayant créé en 2002 une agence de conseil en marketing intitulée « Narrativité ». Sa théorie : « *Les gens n'achètent pas des produits, mais les histoires que ces produits représentent. Pas plus qu'ils n'achètent des marques, mais les mythes et les archétypes que ces marques symbolisent.* » Son fait d'armes ? Etre parvenu à métamorphoser la marque de whisky Chivas Brothers en une boisson riche, généreuse... grâce à l'embauche d'un journaliste qui fut chargé de réécrire ses riches heures de gloire sous le titre « Chivas Legend » (octroi du label royal au XIXe siècle, préférence affichée et coupable de Frank Sinatra, Sammy Davis Jr et Dean Martin pour le breuvage ambré...). Bilan de l'opération « Legend » : des retrouvailles avec un taux de croissance à deux chiffres.

De quoi inspirer bien des vocations d'écrivain... même si la thèse de Christian Salmon suscite quelques controverses. « *Il «zappe» délibérément le rôle des médias et, qu'il parle de communication marketing, politique ou managériale, il évoque toujours des consommateurs ou des électeurs passifs, privés d'esprit critique* », s'agace le sociologue Denis Muzet. La thèse n'innove en rien, grincent d'autres. Georges Lewi, professeur à HEC et sociologue des marques, nuance : « *On sait depuis longtemps que les marques s'emparent des mythologies, des fables et des contes - comme le mythe de la beauté éternelle pour L'Oréal - afin de constituer un repère mental sur des marchés saturés. Mais ce qui est nouveau, c'est la financiarisation de cette idée, c'est-à-dire le fait que les financiers aient pris conscience que plus l'histoire racontée est forte et plus ça rapporte d'argent.* » Moralité du conte ? Pour gagner la bataille des marchés, les marques sont condamnées à remporter celle des esprits.

VÉRONIQUE RICHEBOIS

POLITIQUE INTERNATIONALE / ECONOMIE

Emeutes de la faim : un défi inédit pour l'ONU

LE MONDE | 12.04.08 | NEW YORK (Nations unies) CORRESPONDANT

Confrontée à la flambée mondiale du coût de la nourriture, l'ONU se prépare au pire. *"Une des inquiétudes majeures est la possibilité que l'ensemble du système d'aide alimentaire d'urgence soit incapable de faire face"*, prévient une note interne de l'ONU dont *Le Monde* a obtenu une copie. Elle recommande la mise sur pied de *"plans d'urgence spécifiques pour répondre aux besoins des populations urbaines"*, jusque-là peu touchées par la malnutrition.

D'après ce document de travail, la hausse des prix, qui pourrait se révéler non pas passagère mais *"structurelle"*, risque de plonger dans l'*"insécurité alimentaire"* des millions de personnes. Et la communauté humanitaire manquera de moyens et d'expertise pour leur porter secours.

Selon le "mémo" de neuf pages produit par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'ONU devra répondre aux besoins de *"nouveaux groupes de population"* à un moment où il y aura *"moins de nourriture à distribuer"*. Pour cause d'augmentation des prix des aliments et de l'énergie, les agences humanitaires reçoivent moins de dons en nature et doivent dépenser plus pour acheter de la nourriture et la distribuer.

Parmi les défis qui attendent l'ONU et qui ne doivent pas être sous-estimés, figure aussi le durcissement de crises locales causé par des *"émeutes de la faim"*, comme celles qui ont secoué l'Égypte, la Mauritanie, le Mexique, le Maroc, la Bolivie, le Pakistan, l'Indonésie, la Malaisie...

Ces troubles pourraient imposer *"des interventions humanitaires hautement délicates"* notamment en termes *"de ciblage et de distribution"*, dans des périodes d'agitation et d'instabilité.

La réflexion onusienne s'appuie notamment sur des données du Fonds international de développement agricole (FIDA), une agence de l'ONU selon laquelle, pour chaque augmentation de 1 % du prix des denrées de base, 16 millions de personnes supplémentaires sont plongées dans l'insécurité alimentaire. Cela *"signifie que 1,2 milliard d'êtres humains pourraient avoir chroniquement faim d'ici à 2025 ; 600 millions de plus que précédemment anticipé"*, prévient le document. Parmi les pays en première ligne : l'Erythrée, la Sierra Leone, Madagascar, Haïti, la Géorgie, le Burundi ou le Zimbabwe.

Selon cette analyse, bien que la flambée des prix alimentaires soit en partie due à des facteurs temporaires, la concomitance de *"prix records de la nourriture"* et de *"productions agricoles record"* est *"une indication forte"* que les prix resteront durablement élevés. D'autant plus que les facteurs de long terme, tels que l'augmentation de la population mondiale, la richesse croissante de pays tels que l'Inde, la Chine ou le Brésil (où l'on consomme plus de viande, et donc de grains pour le bétail), ainsi que la pénurie des ressources naturelles suggèrent *"la possibilité d'un changement structurel, plutôt que simplement cyclique"*.

Bien que les groupes les plus vulnérables se trouvent traditionnellement dans des zones rurales, la nouvelle crise risque, selon l'OCHA, "d'avoir un impact important sur les pauvres en milieu urbain".

Le phénomène a commencé au Pakistan, où plus d'un tiers des 56 millions de citoyens sont considérés comme vivant dans une situation "d'insécurité alimentaire". Selon la note, le défi, pour les organisations d'aide alimentaire, sera de s'adapter à "la nature mouvante des mécanismes de débrouille en milieu urbain", alors qu'elles n'ont qu'une "expérience limitée" dans cet environnement.

Pour faire face, l'ONU devra aussi, selon l'étude de l'OCHA, envisager "des interventions alternatives", telles que la distribution d'argent liquide, de bons alimentaires, ou la mise en place de "filets de secours sociaux".

Le déblocage de fonds d'urgence pour l'achat de bétail, de semences ou d'outils agricoles pourrait aussi se révéler indispensable. Mais les Nations unies disposent d'une expertise toute relative dans ces domaines, ce qui est, selon la note, une "source de vulnérabilité majeure".

Jusqu'à présent, les modèles d'analyse de l'ONU se sont rarement appliqués à "des situations où il y a de la nourriture, mais où les gens n'ont pas de quoi se la payer", relève le document. Le bureau de la coordination de l'aide humanitaire envisage donc d'encourager l'étude des effets du fonctionnement des marchés mondiaux sur la malnutrition.

L'ONU pourrait par ailleurs aider les gouvernements touchés à trouver "les bonnes réponses". Cela pourrait passer par l'adoption d'une posture claire sur la question de la reconversion de terres agricoles pour produire des biocarburants. Cette tendance nouvelle a été qualifiée de "crime contre l'humanité", en octobre 2007, par Jean Ziegler, alors rapporteur des Nations unies sur le droit à l'alimentation, mais ni l'ONU ni ses agences humanitaires ou environnementales n'ont adopté de position définitive sur la question.

Philippe Boloïon

POLITIQUE INTERNATIONALE / ECONOMIE

Le retour des ventres creux, par Eric Le Boucher

LE MONDE | 12.04.08 |

La crise financière mondiale est grave. La crise alimentaire mondiale est dramatique. L'explosion du prix du blé, du riz, du maïs ces derniers mois a fait surgir des premières émeutes de la faim, en Egypte, au Cameroun, en Bolivie, au Mexique, en Indonésie. Beaucoup d'autres pourraient suivre. Une trentaine de pays en développement avec des millions de pauvres entassés dans les zones urbaines sont brutalement fragilisés. Le

nombre de nouveaux crève-la-faim pourrait déborder les capacités nationales et même les systèmes internationaux d'aides (lire [l'article](#) de Philippe Boloipon).

Même la Chine ! Les surfaces cultivées en riz y ont reculé de 3 millions d'hectares en dix ans, les stocks y ont chuté de 100 millions de tonnes en 2000, à moins de 40 millions. L'empire est dépendant de l'extérieur, alors que le prix du riz sur le marché mondial a grimpé de 54 % depuis janvier. On se doute que le sujet inquiète beaucoup plus lourdement le comité central à Pékin que l'éventuel boycottage de la cérémonie des JO...

Cette semaine, à Washington, Robert Zoellick, le président de la Banque mondiale, a crié l'urgence d'une mobilisation internationale. Pour des centaines de millions de pauvres, la nourriture dépasse 75 % du revenu. Ils n'ont d'autre choix que de jeûner. L'inflation alimentaire risque d'annuler la victoire historique contre la pauvreté et la malnutrition que l'homme était en passe de remporter.

Depuis une décennie, la croissance des pays en développement, de 7 % par an en moyenne, allait permettre de ramener la proportion des pauvres (moins de 1 dollar par jour) de 29 % de la population mondiale en 1990 à 10 % en 2015. Une division par trois ! Hélas, "ces gains durement obtenus peuvent maintenant s'inverser", avertit Robert Zoellick. La hausse des prix a fait reculer de sept ans les objectifs de réduction de la pauvreté, a calculé la Banque. Et les experts de souligner que le retour des ventres creux annule immédiatement tous les autres espoirs de meilleure santé, de scolarisation, de réduction des inégalités fille-garçon, etc. Avec la faim vient la régression générale.

Les causes de l'explosion des prix sont connues. Côté demande, les Asiatiques enrichis mangent plus de viande, ce qui renforce les besoins en végétaux pour l'alimentation animale. L'offre, elle, a été contrainte ces derniers temps par des accidents climatiques, comme la sécheresse en Australie ou en Turquie. D'où une tension sur les marchés. A quoi s'est ajoutée la baisse du dollar, monnaie d'échange des matières agricoles, que les producteurs veulent compenser. Et, enfin, une spéculation très puissante. La crise financière joue ici son rôle : les investisseurs ont fui la finance pour chercher "refuge" dans les matières premières, provoquant une furieuse accélération des prix ces dernières semaines.

Que faire ? Pour l'immédiat, Robert Zoellick appelle à un "plan mondial" : créer un fonds d'urgence de 500 millions de dollars, accorder des prêts à court terme pour l'approvisionnement des pays en pénurie, refaire de l'agriculture une priorité du développement parce que l'industrie a été trop privilégiée et réfléchir aux conséquences des cultures de biocarburants (en clair, les abandonner sauf là où ils sont incontestables, comme au Brésil, à la déforestation près).

Le pire est que la tentation du chacun pour soi est évidemment très forte pour les dirigeants. Les pays producteurs veulent "retenir la nourriture chez eux" en haussant les taxes à l'export (Argentine, Inde, Russie...). Au contraire, pense-t-on à Washington, c'est en améliorant le marché mondial qu'on fera face le plus facilement aux pénuries. Il faut en particulier vite conclure les négociations de Doha. Les réflexes écolo-malthusiens sur "l'épuisement des ressources" sont ce qu'il faut éviter. Ce sont eux qui provoqueront les disettes.

Sur le moyen terme, la terre, généreuse nourricière, est capable de doubler ses productions pour alimenter les 9 milliards d'êtres humains de 2050. Mais les clés sont l'investissement, la science, la génétique. "Un progrès des rendements dans toutes les régions du monde du même ordre de grandeur qu'au cours des années passées permettrait de couvrir les besoins alimentaires et même au-delà", selon Marion Guillou, PDG de l'INRA. La révolution de l'agriculture sera, bien entendu, moins chimique, plus écologique mais dans le bon sens : plus précise, utilisant des semences adaptées à chaque sol, optimisant l'eau, génétiquement innovante, etc.

Pour les pays en développement, le défi est redoutable. Car cette nouvelle agriculture impose de faire la révolution dans les campagnes en parallèle avec celle des villes. Jusqu'ici, le développement, asiatique en particulier, a été axé sur l'industrie exportatrice et la zone urbaine. Les structures familiales des campagnes ont été volontairement laissées en l'état : on ne pouvait faire la révolution partout à la fois. Demain, il faut continuer de transformer les enfants de paysans en ouvriers des villes, mais aussi les transformer sur place en agriculteurs-entrepreneurs. Il faut rappeler, introduire la technologie, moderniser tous les circuits de financement et de distribution. Le risque politique est évidemment immense. Mais il faut choisir entre pénurie dans les villes ou révolution dans les champs.

Eric Le Boucher

SCIENCES ET TECHNIQUES

En ville, l'engouement pour le Wi-Fi provoque des interférences

LE MONDE | 10.04.08 |

Le Wi-Fi est partout. Cette technologie permet de raccorder par les ondes ordinateurs, imprimantes, et presque tout autre appareil électronique. Si personne ne peut encore affirmer que les ondes émises par le Wi-Fi sont nocives pour la santé, une chose est certaine : c'est le Wi-Fi qui est aujourd'hui malade. "Il est victime de son succès", résume Yves Nouailhetas, responsable en France de Devolo, une société qui développe et commercialise des solutions de transfert de données.

Actuellement, la plupart des appareils dotés d'une connexion Wi-Fi fonctionnent sur une douzaine de canaux. Or, "la bande de fréquence utilisée est hyper-saturée dans les grandes villes", observe Laurent Masia, directeur marketing chez Netgear, fabricant d'équipements de réseau. "Au fur et à mesure que le nombre de canaux utilisés augmente, cela crée une sorte de bruit de plus en plus important, qui perturbe l'émission et la réception", explique M. Nouailhetas. "Cette saturation nous conduit, parfois, à modifier le canal des bornes que nous avons installées pour maintenir la qualité du service", constate Joe Brunoli, vice-président de free-hotspot.com, qui gère un des plus grands parcs d'accès Wi-Fi gratuits dans le monde. Les interférences sont d'autant plus importantes que les ondes Wi-Fi sont sensibles à l'environnement : un mur de béton armé, des téléphones sans fil...

Résultat, la vitesse de transmission des données entre deux appareils est susceptible d'être ralentie. Pis, des coupures de réseau peuvent se produire. Les conséquences ne sont pas trop perceptibles lorsque l'on surfe sur Internet mais elles sont plus gênantes quand on regarde une vidéo.

Chez la plupart des fournisseurs d'accès à Internet (FAI), les boîtiers de réception de la télévision par l'ADSL sont connectés par Wi-Fi à la box qui est, elle-même, branchée sur le réseau téléphonique. Quand cette liaison est perturbée, l'image se gèle, ce qui oblige souvent à débrancher le boîtier raccordé à la télévision, plutôt rageant lorsqu'on est pris dans l'action d'un film.

Pour minimiser ces perturbations, on peut tenter de placer en hauteur son émetteur Wi-Fi, d'éviter de le coller contre un mur ou encore de chercher un canal libre pour sa connexion. Mais cela ne suffit pas à résoudre tous les problèmes.

Les constructeurs de matériels électroniques sont conscients des difficultés croissantes du Wi-Fi. De plus en plus de produits intègrent la récente norme Wi-Fi baptisée "n". Elle multiplie théoriquement par cinq la vitesse de transmission des données. Elle permet surtout d'accéder à une nouvelle bande de fréquence hertzienne qui dispose d'une quarantaine de canaux moins sujets aux interférences. Pour bénéficier de ces améliorations, il faut être équipé d'un matériel compatible avec la nouvelle norme, ce qui est souvent le cas pour les appareils (PC ou Mac) les plus récents. Les derniers produits d'Apple, comme l'ordinateur portable Mac Book Air, le disque dur Time Capsule ou la borne Wi-Fi AirPort utilisent tous cette dernière norme.

En attendant, la cause n'est pas totalement perdue pour ceux qui possèdent un matériel ancien. Une solution toute simple permet de connecter deux appareils sans fil : l'utilisation de son réseau électrique grâce au courant porteur en ligne (CPL).

La technique n'est pas récente. Elle est utilisée depuis les années 1950, notamment pour allumer l'éclairage public à distance. Pour relier ses appareils, il suffit de les connecter, via un câble Ethernet, à un boîtier qui se branche sur n'importe quelle prise de courant. Des kits sont disponibles à moins de 100 euros.

Même s'ils jurent que ce n'est pas en raison des problèmes rencontrés avec le Wi-Fi, les fournisseurs d'accès à Internet se mettent aussi au courant porteur en ligne. Depuis le 22 janvier, l'opérateur Free livre à ses nouveaux abonnés des boîtiers CPL pour relier sa box à son boîtier de télévision. Toutefois le CPL n'est pas non plus sans inconvénients. D'abord, il n'est pas toujours performant sur une vieille installation électrique. Ensuite, certains appareils électriques peuvent venir perturber la transmission du signal.

Joël Morio

Lexique

Wi-Fi : contraction de "Wireless Fidelity" (fidélité sans fil), ce terme est utilisé pour décrire une technique qui permet de créer un réseau sans fil, via les ondes, entre

plusieurs appareils électroniques. Il est devenu aussi un moyen de se connecter à l'Internet sans branchement.

CPL : le courant porteur en ligne (CPL) est un moyen de transférer des informations numériques en passant par les lignes électriques traditionnelles.

ENVIRONNEMENT / SOCIÉTÉ / POLITIQUE

Chronique

Développement (humain) durable, par Jean-Michel Dumay

LE MONDE | 12.04.08 |

Apparu il y a une vingtaine d'années sur la scène internationale, le concept de développement durable, en France, a fait son chemin dans les esprits. Selon un sondage TNS-Sofres, pour l'Etude de la presse d'information quotidienne (EPIQ), seulement 22 % des personnes interrogées y voient un effet de mode, quand plus des trois quarts estiment, au contraire, que c'est *"une idée qui a de l'avenir"*. Le concept semble perçu dans la définition qui en fut admise par l'assemblée générale des Nations unies fin 1987 : *"Un développement qui permette aux générations présentes de satisfaire leurs besoins sans remettre en cause la capacité des générations futures à satisfaire les leurs."* Autrement dit, une attention portée sur l'avenir. Mais concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Spontanément, les sondés mettent en avant *"la préservation de l'environnement et des ressources naturelles"* (79 %), un bon tiers se sentant *"engagés"* activement dans ce combat, une autre moitié, au minimum, *"sensibilisés"*. Les gestes quotidiens en témoignent : 9 sur 10 déclarent trier régulièrement ou systématiquement leurs déchets. Autant faire attention au gaspillage de l'eau du robinet ou de l'électricité. Quatre sur 10 disent moins utiliser leur voiture et 3 sur 10 consomment plus de produits bio...

Mais si la préservation de l'environnement et des ressources naturelles tombe sous le sens commun, la préservation d'un équilibre social ne saute pas aux yeux. Seulement 18 % des 4 667 personnes interrogées âgées de plus de 15 ans l'associent au concept de développement durable. Comme si la capacité à maîtriser, à réguler ou à harmoniser le vivre ensemble n'était pas de nature à permettre aussi aux générations présentes et futures de satisfaire leurs besoins. Ou tout simplement comme si cette harmonisation n'était pas perçue, d'abord, comme un besoin.

On peut voir dans ce manque d'attention (et regretter) un des effets des processus de déliaison qui marque les sociétés contemporaines, d'essence libérale. Ceci est, en soi, déjà un héritage laissé aux futures générations. Les entreprises n'échappent pas à la tendance. Elles plongent certes en grand nombre dans la veine du développement durable et de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Mais, selon les observateurs du domaine, principalement là aussi, sur des critères matériels et non

humains. C'est oublier que la durabilité du développement n'a de sens que si celui-ci se (con)- centre sur, par et pour l'humain.

Dans une ode à la transformation des entreprises, Xavier Hochet, directeur exécutif du cabinet de conseil en management Capgemini Consulting France, estime, sur ce champ, que *"les entreprises et les institutions doivent comprendre que, au-delà des transformations indispensables qu'elles doivent mener non plus pour s'adapter mais pour rester adaptables, leur capacité à créer durablement de la valeur dépend plus que jamais de leur capacité à fédérer des femmes et des hommes autour d'un projet commun"* (*Transformer l'entreprise*, Odile Jacob, 258 p., 21 €).

Cette valeur créée sera dorénavant le fait d'individus appartenant chacun à de multiples réseaux et communautés d'intérêts, à qui l'envie de participer aura été donnée, plus qu'imposée. Comme le note Philippe Lukacs, conseil d'entreprises innovantes, elle pourrait être moins la résultante d'échanges entre ces individus sur le mode contribution/rétribution, que d'une véritable *"alliance"* au service d'une *"vision commune"*. Le titre de son livre (Dunod, 248 p., 22 €), qui ausculte quatre créations "exemplaires" en matière de management innovant (la Grameen Bank, Max Havelaar, Patagonia et la Logan), est à lui seul un programme : *Stratégie pour un futur souhaitable*.

Jean-Michel Dumay

SOCIETE / TRAVAIL

Concilier vie de famille et travail

LE MONDE | 12.04.08 |

Création de crèches d'entreprise, aménagement du temps de travail, suppression des réunions tardives : les 29 entreprises qui ont signé, vendredi 11 avril, la Charte de la parentalité s'engagent à *"favoriser la parentalité en entreprise"*. *"Le monde du travail a tout à y gagner"*, a souligné le ministre du travail, Xavier Bertrand. *Un parent qui a trouvé un mode de garde pour son enfant est aussi un salarié plus efficace, car il a l'esprit tranquille."*

Cette charte est née d'une inquiétude portée par l'association SOS-Préma : 65 000 enfants naissent prématurés chaque année, un chiffre qui a progressé de 45 % depuis 1995. Pour sa fondatrice, Charlotte Lavril, cette augmentation est en partie liée au stress qui règne dans le monde du travail. Associée à L'Oréal, l'association a lancé l'idée d'une charte d'entreprises favorisant la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

Cette charte prend acte d'une réalité : aujourd'hui, près de 60 % des enfants de moins de six ans grandissent au sein de couples "bi-actifs". La prise en charge de la conciliation continue cependant à reposer sur les mères : le taux d'activité des femmes, qui s'établit à 80 % lorsqu'elles ont un enfant, chute à 60 % lorsqu'elles en ont deux et 37 % lorsqu'elles en ont trois ou plus. Malgré les naissances, les hommes, eux, conservent un taux d'activité de plus de 90 %.

FAIRE CHANGER LES MENTALITÉS

Au nom de l'égalité professionnelle, la charte propose donc de créer un environnement favorable aux salariés parents en encourageant les "bonnes pratiques". *"Il faut également faire changer les mentalités, a noté la secrétaire d'Etat à la famille, Nadine Morano. Le père et la mère doivent prendre la même part à l'éducation des enfants. Le congé parental, le temps partiel, cela concerne les mères, mais aussi les pères."*

Parmi les signataires figure Bain & Company, un cabinet de conseil en relations humaines qui prévoit des horaires aménagés pour les pères dans les semaines qui précèdent l'accouchement. Cette entreprise compense les salaires à 100 % pendant le congé paternité, propose une large palette de temps partiel à 50, 60 et 75 % et accepte le télétravail, afin de permettre aux parents de rentrer plus tôt chez eux.

L'Oréal, qui est à l'origine de la charte, offre aux femmes un mois de congé maternité supplémentaire rémunéré à 100 % et participe à plusieurs crèches interentreprises dans la région parisienne. *"La garde des enfants est le problème numéro un des femmes qui reviennent de congé maternité, souligne Emmanuelle Favre, la directrice des ressources humaines. La crèche est le mode de garde préféré des parents, mais l'offre publique est encore insuffisante."*

Anne Chemin

ECONOMIE

Afrique : 37 pays en situation d'urgence alimentaire

GUILLAUME GAVEN - 00:10

Riz, blé, maïs : les prix des matières premières alimentaires ont flambé ces derniers mois. La faute à une explosion de la demande dans les pays émergents, explosion qui a un effet pervers : les émeutes de la faim se multiplient...

30 à 40% d'augmentation, en moyenne, depuis un an. Que faire face à cette flambée des prix des denrées alimentaires de base - riz, blé, maïs entre autres ? La situation paraît insoluble. Le problème, c'est qu'elle est aujourd'hui à l'origine de nombreux troubles sociaux un peu partout dans le monde en développement, et en Afrique notamment. D'un problème économique, on est aujourd'hui passé à un problème politique.

L'origine de la grogne. Tout est parti, en fait, d'une explosion de la demande. Les pays émergents ont besoin de matières premières pour alimenter leur production, et pour nourrir leurs travailleurs. Des travailleurs qui, mieux rémunérés, aspirent également à consommer davantage... Sauf que l'offre n'a pas pu suivre la demande. Les prix des matières premières ont donc franchi, à leur tour, des sommets. Dans la foulée, l'inflation a elle aussi commencé à battre des records... D'où des tensions particulièrement palpables un peu partout.

Manifestations de la faim. Emeutes à Haïti, mais aussi dans plusieurs pays d'Afrique. Les manifestations ont fait 40 morts au Cameroun en février dernier, d'autres incidents se sont produits en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, au Sénégal ; le Burkina Faso a même observé deux jours de grève générale la semaine dernière.

La Banque mondiale considère ainsi que 33 Etats sont actuellement soumis à des troubles politiques et à des désordres sociaux. Les ministres africains de l'Economie et des Finances ont eux-mêmes tiré la sonnette

d'alarme, au début du mois, estimant que la situation présentait "une menace significative pour la croissance, la paix et la sécurité de l'Afrique".
Quant à la FAO (l'organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture), elle chiffre à 37 les pays en **situation d'urgence**. Elle organisera, en juin à Rome, une conférence des pays donateurs. Objectif : recueillir entre 1,2 et 1,7 milliard de dollars.

INFORMATIQUE / SECURITE

Il existe plus d'un million de virus informatiques de tous types dans le monde

LEMONDE.FR | 14.04.08 |

Le nombre des virus, vers, logiciels espions et robots placés sur des réseaux informatiques dans le monde était de 1.122.311 à la fin de l'année 2007, dont près des deux tiers ont été créés au cours de cette même année, constate la firme de sécurité Symantec dans son dernier [rapport semestriel](#) sur les menaces pesant sur la sécurité d'Internet. Ces logiciels parasites tirent parti de la logique du Web 2.0: plutôt que de nourrir des attaques massives, ils visent de plus en plus des ordinateurs individuels fonctionnant de façon légitime au sein de réseaux transformés en agents de dissémination. "Le web lui-même est maintenant le premier canal pour mener des attaques", relève la firme qui est le leader mondial de son secteur.

Derrière la cible informatique, c'est en fait l'utilisateur lui-même qui est l'objet de la cybercriminalité: il s'agit de tirer parti de sa confiance à l'endroit de certains sites, comme les réseaux sociaux, qu'il laisse agir sur son ordinateur et dont il ouvre sans méfiance les documents qu'il y charge. Le logiciel espion, aussi appelé cheval de troie, qui permet de prendre le contrôle d'une machine connectée au réseau, représente 71% des cinquante codes infectieux les plus utilisés au cours du second semestre 2007. Mais le "Mpack" ou le "Icepack web-attack", des boîtes à outils informatiques vendues sur le marché noir de la criminalité, diffusent deux nouvelles tendances: la modification furtive des navigateurs et la modification discrète de pages Internet (en anglais le *phishing*), notamment sur des sites financiers.

Selon ce rapport, la criminalité en ligne agit de façon plus mobile que jamais: le *phishing*, qui semblait trouver sa source pour 60% dans des organisations russes piratant des sites européens au cours du premier semestre 2007, s'est tournée vers la Chine pour installer ses activités en ligne au cours du second semestre. Les pays peu protégés ou mal équipés sont les premiers visés. Le Pérou fournit ainsi 9% des attaques en ligne contre les vingt-cinq pays les mieux équipés en haut débit alors que 80% de ses internautes utilisent des cyber-cafés. Le pays le plus "délinquant" du monde est l'île de Guam dans le Pacifique: 39% de ses 2.700 abonnés au haut débit ont vu leur ordinateur utilisés pour du *phising*.

Les Etats-Unis maintiennent toutefois leur double position de leader: ils fournissent le quart des attaques sur le réseau et sont la cible de 30% d'entre elles, des chiffres stables. En Europe, Madrid est le paradis des *bots*, les robots qui répètent des opérations jusqu'à saturation et effondrement des sites. Les ordinateurs avec des adresses IP de *Telecom Italia* sont les plus détournés, même si 19% de la criminalité informatique sur le vieux continent vise l'Allemagne. 52% des attaques en direction de l'Europe proviennent

des Etats-Unis. Le pays le plus visé reste l'Arabie Saoudite. Quant au modeste spam qui pollue le courrier électronique de la terre entière, selon Symantec, il est en hausse: il représentait 71% des courriels échangés dans le monde au cours du second semestre 2007 contre 61% pour la même période un an plus tôt.

RELIGIONS / SOCIETES

Enquête

Etats-Unis : le "marché" des religions

LE MONDE | 15.04.08 |

NEW YORK CORRESPONDANT

Un marché très concurrentiel... Ainsi s'intitule le premier chapitre de *L'Etat des lieux de la religion aux Etats-Unis*, étude publiée fin février par l'institut de recherches Pew. La foi, un "marché" ? Provoquant, le terme n'a ici offusqué personne. Benoît XVI arrive le 15 avril dans un pays où l'on change beaucoup et plus souvent d'identité religieuse que partout ailleurs.

Les Américains sont massivement croyants. Le nombre d'athées et d'agnostiques y est le plus bas de tous les pays développés : 4 %. Et dans la catégorie des "non affiliés" à aucun culte (12,1 %), plus de la moitié affirment "croire" en une ou des forces supérieures. Au total, les Américains "croient" à plus de 90 %, mais 28 % d'entre eux changent d'affiliation religieuse au cours de leur existence, abandon et retour à la foi inclus. Selon une étude de 1999, ce mouvement ne touche que 20 % des Français, 18 % des Suédois, 14 % des Italiens, des Allemands et 8 % des Britanniques.

"Les deux termes qui caractérisent le rapport des Américains à la religion sont diversité et dynamisme", résume John Green, coordonnateur de l'étude. Pays d'immigration pour quelque 2 000 nations, peuples, ethnies et tribus, c'est là que l'"offre" religieuse est la plus importante. Au-delà d'une cinquantaine de grandes mouvances (monothéistes ou non), qui génèrent à leurs marges des cultes oecuméniques ou syncrétiques, on dénombre, selon le chercheur, "plusieurs milliers" de croyances très minoritaires en un Dieu unique, en des divinités diverses ou en des cosmogonies ésotériques. Beaucoup seraient jugées "sectaires" en France, pas aux Etats-Unis où toutes sont considérées comme légitimes, chaque croyance étant une affaire d'ordre strictement individuel et donc également respectable.

Le dynamisme, lui, est conditionné par l'abondance de l'"offre" religieuse et le fait que chaque mouvance - hormis le catholicisme et l'islam - ne vit que de ses propres moyens. D'où une forte propension au prosélytisme. *"Le besoin de garder ses membres et d'en chercher de nouveaux est amplement motivé par des raisons financières"*, constate M. Green. Et les conversions sont fréquentes parce que, *"pour l'immense majorité des Américains, la religion n'est pas transmise à la naissance mais un choix personnel"*. Il cite la question utilisée dans de nombreux sondages - *"Quelle est votre préférence religieuse ?"* - comme si la religion résultait d'un choix. D'où, par exemple, le succès chez les protestants des *born again*, qui *"renaissent dans le Christ"*.

MIGRATIONS MULTIPLES

Résultat : les migrations d'une croyance à l'autre sont multiples. Chercheur au centre Pew, Brian Grim évoque son cas personnel : né méthodiste, il a adhéré à la Convention des baptistes du Sud à l'occasion de son mariage. Puis est devenu catholique. Une première conversion due à des circonstances socio-personnelles, une seconde d'ordre théologique. Ces conversions-là sont les plus rares. Très généralement, on change de religion, aux Etats-Unis, pour que les enfants soient éduqués dans un rite unique - 37 % des Américains épousent un conjoint d'une foi différente de la leur - ou lorsqu'on déménage. *"Le lieu de culte est d'abord un endroit de rassemblement communautaire, dit encore M. Grim : les gens en changent parce que, par exemple, ils trouvent ailleurs de meilleures activités pour les jeunes."*

Bref, il existe bien un "marché" de la religion : on choisit son temple parce que ses fruits spirituels et temporels sont plus appétissants, ou plus prosaïquement parce qu'il est plus proche de son domicile. Si l'on tient compte des migrations au sein d'une même mouvance (protestantisme en particulier), le taux de "mobilité religieuse" aux Etats-Unis atteint 44 % !

Sylvain Cypel

POLITIQUE

Réformer la France : mission impossible ?

LE MONDE | 18.04.08 |

En quoi la réforme est-elle vitale ? En quoi est-elle urgente ?

Jacques Attali - La commission pour la libération de la croissance a travaillé avec une seule idée simple : chercher ce qui marche pour éviter que la France décline. La France a d'énormes atouts pour l'avenir mais, du fait de l'engourdissement de la puissance publique depuis 1986, elle est menacée de déclin dans un monde qui change à une vitesse extraordinaire. Les autres pays du monde ont évolué quand nous ne faisons rien. C'est saisissant quand on observe l'immense mutation de la puissance publique canadienne, anglaise, allemande, portugaise ou suédoise.

La société française se réforme, elle change très vite. Regardez les moeurs, les modes de vie, la culture... Ce qui ne bouge pas, c'est l'ensemble du corps institutionnel et les rentes de situation qui bloquent le pays. La rente a été la chance de la France au temps de la société féodale et foncière. Elle est aujourd'hui le noeud des problèmes français : on n'ose pas toucher à toutes ces rentes, celles du pouvoir, via le système électoral, ou celles du savoir, celles du contrôle des entreprises, celles du logement ou de l'emploi...

Il faut à tout prix que la société institutionnelle, qui est la gardienne des rentes, se mette au service de la société réelle, celle qui bouge. Cela suppose de développer les talents et le savoir, de créer les conditions de la mobilité, d'avoir un Etat efficace. Naturellement, la

réforme doit être faite de façon juste, en faveur de ceux qui pourraient le plus avoir à y perdre ; c'est la clé pour qu'elle soit acceptée.

Xavier Bertrand - Les réformes de fond sont urgentes ? Oui, évidemment. Parce qu'elles n'ont pas été menées depuis longtemps, par la gauche comme par la droite. Elles sont urgentes parce que nous sommes face à de sérieux défis : l'allongement de la durée de vie est une formidable bonne nouvelle mais elle amène à réformer notre système de protection sociale si on veut le préserver ; même chose pour la modernisation de l'économie, si on veut la croissance ; ou pour notre système institutionnel, quasiment à bout de souffle. Enfin, les réformes sont urgentes parce que les Français les attendent.

Pour autant, cela ne signifie pas qu'il faille tout faire en trois mois : les chantiers doivent être engagés sur une plus longue période, pour respecter le temps du diagnostic partagé, de la pédagogie, de la concertation. On doit en permanence veiller à donner du sens et respecter ces étapes, sans quoi la réforme a toute chance d'échouer. Il ne s'agit pas de résumer la politique à une méthode mais, sans méthode, il n'y a pas vraiment de politique.

Reste la question centrale : les réformes pour quoi faire ? " *Dans un monde qui change, malheur à celui qui stagne*", rappelait Tony Blair, il y a peu, devant la convention de l'UMP. Notre société politique doit prendre conscience que les réformes sont indispensables.

François Hollande - Depuis vingt-cinq ans, on dit aux Français qu'il faut faire des réformes. Au milieu des années 1980, il s'agissait de lutter contre l'inflation, de faire les restructurations industrielles, d'être plus compétitifs. C'était déjà douloureux. Quand ils entendent aujourd'hui : " *Vous n'avez rien vu, maintenant il faut vraiment passer à la réforme*", ils ont le sentiment que c'est le même discours. Il faut prendre en compte cette fatigue civique et le doute qu'elle suscite sur l'efficacité de la réforme.

Deuxième remarque, tout le monde est pour la réforme. Je ne connais aucun responsable politique qui dise être contre ; ça devient très difficile d'être conservateur, et même révolutionnaire ! Le débat est évidemment : quelle réforme ? Car le diagnostic partagé n'est pas toujours partagé. Deux grands défis sont posés : celui de la compétitivité de l'économie française dans la mondialisation et celui de la solidarité. Quand des inégalités se creusent depuis plusieurs décennies, comment fait-on pour redonner du sens, de la cohérence, de la cohésion ?

Troisième remarque : il n'est pas possible de mobiliser pour la réforme si on ne propose pas un projet de société. Ce qui fonde un projet de société, c'est le moment de la campagne présidentielle où le candidat affirme son projet et reçoit du suffrage universel l'autorisation de le traduire. Sans projet de société, les réformes arrivent comme des incongruités, auxquelles on ne peut pas adhérer. C'est vrai pour tout président ou toute majorité.

Philippe Corcuff - " *Réformer la France, mission impossible ?*" n'est pas une formulation tellement évidente, mais plutôt le fruit d'une pensée technocratique selon laquelle il n'y a qu'une seule formulation du problème. Pour mieux me faire comprendre, je conseille une très bonne introduction au regard distancié sur les problèmes socio-économiques : c'est

l'ouvrage de Jacques Attali et Marc Guillaume, *L'Antiéconomique*, publié en 1974. Excellent livre, toujours d'actualité. Les auteurs y critiquaient ce qu'ils appellent une "pseudo-science, apologie du statu quo, occultant les conflits et les transformant en problèmes dont elle cherche et trouve par construction les solutions". Ils disaient que toute analyse économique et sociale est profondément politique. Au contraire, le rapport de la commission Attali s'affiche non-partisan et pose comme une évidence le développement nécessaire de la croissance. Il y a trente-quatre ans, Attali et Guillaume écrivaient ceci : "Le jeu de l'inégalité et des frustrations entre les consommateurs rend illégitime toute assimilation de la croissance de la consommation à celle du bien-être."

Le chemin parcouru est saisissant : on est passé de la figure de l'intellectuel critique qui interroge cette machine productrice de frustrations et d'inégalités au technocrate qui met de l'huile dans la machine. Toute l'évolution de la gauche est là, dans le passage d'une pensée ouverte sur l'imagination et la pensée critique à une pensée étriquée, engoncée dans des cadres uniformes des professionnels de la politique. La gauche a perdu le contact avec le choc des idées, avec les mouvements sociaux, avec le mouvement des sociétés. Elle s'est enfermée dans un processus d'aseptisation intellectuelle.

Or la réforme est une façon de s'arracher à ce qui existe, une fois défini ce qui va mal. On nous dit "les rentes"... Dans les années 1970, on parlait de l'inégalité des revenus et des patrimoines. On en parle de moins en moins. En France aujourd'hui, pourtant, 10 % des plus riches possèdent 46 % de la fortune nationale ; 50 % des moins riches en possèdent à peine 7 %. Qui parle aujourd'hui de la réforme de cette inégalité des patrimoines ? Personne.

Ce qui manque, c'est cette "attitude imaginative, radicale et subversive" que préconisaient Attali et Guillaume. L'utopie ne consiste pas à proposer des choses impossibles, mais à mettre de l'imagination dans la politique. Ainsi, quand le rapport Attali dit que, "dans un monde ouvert et mouvant, l'accumulation à tous les niveaux de rentes et de privilèges bloque le pays", il rejoint la critique formulée dès 1970 par Michel Crozier quand il parlait de la société "bloquée" par ses corporatismes ou ses conservatismes. Il faut une critique sociale plus globale, élargie à la transformation du rapport gouvernant gouverné, dominant dominé.

Jacques Attali - Le fil conducteur de mon travail, depuis trente-cinq ans, c'est cette idée que l'économie marchande est une forme de suicide de l'humanité, car elle rompt l'équilibre entre marché et démocratie et conduit à la marchandisation générale de l'espèce. Sur ce point central, il n'y a aucune rupture, pas l'ombre d'une contradiction. Evidemment la commission que j'ai présidée n'a pas été aussi loin, d'abord parce que c'est un travail collectif, ensuite parce que nous avons travaillé sur une période courte, celle des cinq prochaines années. Mais, dès la première page du rapport de la commission, apparaît une définition critique de la croissance qui est pratiquement plagiée de *L'Antiéconomique*. Nous y expliquons que la mesure de la croissance en tant que telle est une mesure utile mais insuffisante, car la croissance est destructrice de la nature et créatrice d'inégalités.

En outre, le rapport défend l'idée fondamentale qu'il faut recréer un équilibre entre marché et démocratie. La société politique doit faire en sorte que la démocratie gagne la bataille contre le marché ou, au moins, ne la perde pas. D'une part, le marché doit être

efficace car les rentes sont créatrices d'inégalités ; d'autre part, la démocratie, c'est-à-dire la gratuité, conserve son champ. Je pourrais vous citer bien des propositions de la commission qui vont dans ce sens : par exemple, nous prenons parti contre le projet Olivennes de mise sous tutelle et surveillance de l'ensemble des utilisateurs d'Internet ; ou contre la marchandisation de l'université et la hausse des droits d'inscription, car nous considérons que se former est une activité socialement utile et qu'il faut même rémunérer ceux qui se forment. Il y a aussi tout un ensemble de mesures extrêmement fortes pour maintenir le niveau et la qualité des dépenses publiques, en particulier de Sécurité sociale.

Bref, il faut réussir à se défendre contre le grand danger de voir progressivement les gouvernements, les nations, n'être plus que les marionnettes d'un marché qui aurait tout récupéré. Il n'y a pas de société politique sans une démocratie capable de résister au marché.

J'ajoute, même si c'est difficile à admettre, qu'un certain nombre de réformes doivent être considérées comme apolitiques. Est-ce de gauche ou de droite de se donner les moyens de faire de Roissy, devant Londres, le premier aéroport d'Europe, avec quatre pistes qui peuvent offrir la possibilité d'être la première place financière d'Europe, la première place touristique, le premier lieu d'accueil des investissements étrangers et, accessoirement, de faire de notre compagnie nationale la première compagnie aérienne du monde. Est-ce de gauche ou de droite d'être pour ou contre le développement des industries solaires ou des biotechnologies ? Il y a là des consensus nécessaires qui doivent absolument être considérés comme un cœur commun à toute nation qui a envie de survivre dans le monde actuel.

La commission Attali a proposé de supprimer en dix ans le département pour simplifier l'organisation territoriale française, devenue illisible. Cette réforme a été immédiatement refusée. Pourquoi ?

Xavier Bertrand - Ce débat est totalement pertinent. Nous avons un mille-feuille politico-administratif complètement indigeste en France. Aucun pays ne nous l'envie. Mais nous avons une vraie difficulté pour mener des débats de cette nature, et les médias ne sont pas les moins responsables. Vous avez pris un mot - "*supprimer le département*" - pour résumer le problème, alors que le vrai sujet c'est le rôle et l'avenir des conseils généraux. Ce n'est pas un débat sémantique. Si vous aviez parlé de regrouper les conseils généraux et les conseils régionaux, la musique n'aurait pas été la même. Car le vrai sujet est celui de la clarification des compétences : avec une meilleure articulation entre départements et régions, voire même un regroupement, nous n'aurions pas les mêmes problèmes. Enfin, sur un tel sujet, il faut se garder des jeux de rôle politiques : peut-on me garantir que l'on ne va pas entendre des arguments du genre "*la droite veut supprimer les départements parce que la gauche dirige la majorité d'entre eux*"...

François Hollande - Quelle ironie de l'histoire : j'essaye depuis des années de gagner la Corrèze à gauche et, au moment où nous y sommes, on me dit : "*Il n'y a plus de département.*" Diable ! Le sens d'une vie peut s'en trouver compromis ! Plus sérieusement, nous devons clarifier les compétences entre collectivités. Il n'est plus possible d'avoir une commune qui peut tout faire, une intercommunalité presque tout, des conseils généraux qui interviennent dans des domaines qui vont bien au-delà du

domaine social ou des routes, des régions qui, malgré leurs faibles moyens, se sont emparées des sujets de développement, enfin un Etat qui transfère, mais qui ne veut rien lâcher.

Que faut-il faire ? D'abord spécialiser chaque collectivité et définir ses compétences, avec une interdiction d'aller au-delà. Commençons par là.

Ensuite, nous constaterons qu'il faut, sans doute, rapprocher départements et régions. C'est avant tout un problème de courage politique. Je ne considère pas que le conseil général, même si je préside une assemblée départementale, corresponde aujourd'hui à la modernité qu'attend notre appareil administratif ; je pense même que c'est au niveau de la région que les grandes politiques doivent être définies. Encore faut-il qu'on rassure les populations, notamment dans le monde rural, et qu'on leur explique qu'une telle réorganisation n'entraînera pas la suppression pure et simple des administrations et des emplois publics.

Un mot encore, sur le temps politique et administratif qui est trop long. En France, il nous faut deux ou trois ans pour arriver à une décision et un début d'exécution. Dans d'autres pays, cela se fait tout de suite. Cette lenteur pèse lourdement sur l'efficacité des réformes.

Jacques Attali - A l'évidence tout le monde est d'accord sur la perspective que le département cède progressivement la place, soit aux agglomérations, soit aux régions. Les compétences doivent être clarifiées et l'Etat simplifié. Ceux qui gagnent ou dépensent de l'argent public doivent être évalués. Finissons-en avec cette superposition de chambres de commerce, de chambres de métiers, d'organisations de collecte de la taxe d'apprentissage, d'offices HLM, de 1 % machin chose, de trucs qui sont des gaspillages de l'argent public. Tout le monde le sait et le murmure, mais personne n'ose le dire.

Autre exemple : tout le monde semble d'accord sur les maux dont souffre l'université française. Pourquoi ne parvient-on pas à trouver les consensus nécessaires sur un sujet aussi capital pour l'avenir du pays ?

Jacques Attali - J'ai été frappé de voir que les propositions de notre rapport sur l'université ont été bien acceptées par tout le monde. Le fait de faire dix universités phares, par exemple, sans dévaloriser les autres, fait son chemin. Reste, comme le disait François Hollande, notre problème, qui est d'exécution. En France, on se résigne au changement, mais on n'accepte pas de le conduire au rythme où les Canadiens, les Anglais ou les Allemands le font.

Philippe Corcuff - De nombreux universitaires et étudiants ont manifesté leur désaccord avec la loi Pécresse sur l'enseignement supérieur. Je ne suis pas de ceux qui la considèrent comme une réforme ultralibérale. C'est faux. L'université reste publique. Mais cette loi est un bluff. Elle a cédé au lobbying de la Conférence des présidents d'université. On appelle cela autonomie. En réalité, on renforce les féodaux. Les présidents d'université, aujourd'hui, sont ceux qui ont décroché de la recherche et des tâches d'enseignement et qui sont, dans ces domaines, parmi les plus nuls. Il est ahurissant de leur donner le pouvoir souverain d'embaucher des universitaires et d'évaluer les carrières.

Les présidents d'université sont élus par les universitaires, non ?

Philippe Corcuff - Un chercheur se consacre à la recherche, un enseignant à l'enseignement. Ceux qui s'intéressent moins à l'enseignement ou à la recherche se présentent aux élections. Nous avons donc une caste bureaucratique que la loi Pécresse renforce pour faire des présidents des sortes de managers d'entreprise. Or la recherche et l'enseignement supérieur sont des biens publics que l'on ne produit pas comme des savonnettes ! En outre, la réforme renforce le localisme, le clientélisme, l'arbitraire bureaucratique.

François Hollande - L'enseignement supérieur, l'université et la recherche sont l'enjeu majeur pour l'avenir de notre pays. Dès lors, penser qu'on a eu une réforme de l'université parce qu'il y a eu l'autonomie avec la loi Pécresse est vraiment une naïveté. Ce qui va déterminer l'avenir de nos universités, c'est l'orientation et l'encadrement en premier cycle, marqué par des taux d'échec catastrophiques, c'est la place des grandes écoles par rapport à l'université, c'est l'urgente nécessité d'y consacrer plus d'argent et d'emplois publics, c'est le renforcement d'un système de bourses aux étudiants. C'est un choix de société ! Si nous ne commençons pas par mettre le paquet sur l'université, comment répondrons-nous au défi de la compétitivité ? S'il n'y avait qu'une seule réforme à mener, ce serait celle-là.

Xavier Bertrand - Un point qui me stupéfie, après un tel plaidoyer : pourquoi ne dites-vous pas que, dans le débat sur la loi Pécresse, vous avez hésité entre un vote favorable, un vote contre et l'abstention ? Même remarque sur les régimes spéciaux de retraite : pourquoi n'avez-vous pas franchi le Rubicon pour dire que ces réformes vont dans le bon sens ?

François Hollande - Nous avons dit que l'autonomie des universités ne nous posait pas de problème de principe, dès lors que les diplômes restent nationaux. Le problème, c'est que la réforme n'était pas accompagnée par les efforts nécessaires sur le financement, sur les premiers cycles, sur le lien avec les grandes écoles et la recherche. Voilà pourquoi nous ne sommes pas associés, sans pour autant blâmer ce qui pouvait être une première étape. J'attends d'ailleurs la seconde. Quant aux régimes spéciaux, vous ne nous avez pas entendus : nous avons dit qu'il était logique que, selon les règles de pénibilité, il y ait les mêmes règles pour tous dans notre pays, y compris dans les régimes spéciaux.

Xavier Bertrand - J'ai le sentiment, ce soir, qu'il y a davantage de liberté de ton, voire même de courage politique. Quand on parle des difficultés à mener des réformes dans ce pays, il ne faut pas négliger la responsabilité de l'opposition. Sur la protection sociale, par exemple, pourquoi ne pas avoir des formes de consensus politique et social, comme en Allemagne ou même en Italie, où ces sujets ne soulèvent pas de débats idéologiques. Pourquoi, sur des sujets fondamentaux, refuser d'accompagner ces mouvements de réforme ?

François Hollande - J'avais entendu beaucoup de choses sur les raisons pour lesquelles il n'y avait pas eu de réformes en France depuis six ans. Mais je ne pensais pas que c'était à cause de l'opposition. Notre seule responsabilité, et je l'assume, c'est de ne pas avoir gagné les élections. Mais être responsable, en plus, de votre politique, non !

Jacques Attali - Je comprends chaque jour davantage pourquoi je n'ai pas choisi ce métier. On arrive toujours à trouver une raison pour ne pas être d'accord alors qu'on est d'accord. En réalité, vous êtes d'accord. Il y a des réformes majeures à entreprendre. Que l'opposition soit pour ou contre, c'est important, et il est normal qu'elle se manifeste. Le plus important, c'est d'avoir un gouvernement courageux qui prenne ses responsabilités et agisse. La réforme, c'est le courage.

Le manque de courage est-il le seul frein à la réforme ?

Xavier Bertrand - Quand Rachida Dati met en place la réforme de la carte judiciaire, elle a du courage. A un moment donné, il y a des limites à la concertation, car certains acteurs refusent le changement. Sur les régimes spéciaux, j'ai négocié pendant des dizaines d'heures avec les responsables politiques et syndicaux. Au final, certains syndicats n'ont pas voulu que l'on passe de 37 ans et demi à 40 ans de durée de cotisation. Il a bien fallu avancer. Vous n'allez pas dire aux Français : nous avons essayé, mais il y a eu tellement d'opposition qu'on ne fait plus la réforme.

François Hollande - En effet, il faut faire certaines réformes, vite. Mais je ne reprendrai pas le modèle de la réforme Dati, car c'était la caricature de l'absence de négociations. Encore faut-il que la réforme soit juste ; on ne peut pas donner aux uns pour prendre à tout le monde. Le fait que la première décision prise par cette majorité ait été le paquet fiscal, dont la moitié a été consacrée à l'exonération des cotisations sociales pour les heures supplémentaires, et l'autre moitié à des avantages fiscaux à telle ou telle catégorie, fait que toute demande d'efforts, parfois légitimes, explique le scepticisme actuel. Dernière réflexion, la réforme coûte cher. Le problème, c'est que vous n'avez plus de marge de manœuvre budgétaire, compte tenu de la dette, des déficits et de la faiblesse de la croissance.

Philippe Corcuff - Les réformes nécessaires ne sont pas celles que vous évoquez, et qui conduisent à remettre en question les statuts, les acquis et les services publics. Il s'agit plutôt, dans tous ces cas, de contre-réformes. La vraie réforme serait la justice sociale et une meilleure répartition des revenus du capital et de ceux du travail. Dans le partage de la valeur ajoutée, la période phare des salaires, c'était à peu près 67,5 % en 1981 ; à partir de 1982, la part des salaires a baissé de dix points.

Jacques Attali - Sortons des petites phrases. Outre l'intérêt du pays, c'est celui de la gauche que la droite réussisse et laisse le pays en meilleur état plutôt qu'avec une dette à 90 % du PIB. Si les réformes de la recherche, de l'université, de l'appareil d'Etat, de la mobilité sociale, de la justice sociale que nous avons proposées dans le rapport de la commission ne sont pas mises en œuvre dans les trois mois, elles ne seront plus jamais mises en œuvre par ce gouvernement, parce qu'il va être occupé, à partir de l'été, par la présidence européenne, puis par toutes les bonnes raisons électorales de ne rien faire. A ce moment-là, ce sera la gauche qui gagnera l'élection suivante et qui se trouvera dans une situation ingérable. C'est donc l'intérêt de la gauche que ces réformes se fassent.

Il faut véritablement se concentrer sur cette question : nous avons deux mois et demi. Car, au 1^{er} juillet, la présidence de Nicolas Sarkozy sera accaparée par l'Europe. Il faut tout faire très vite, et avoir le courage de l'impopularité. Il va falloir regarder ce que fait

Xavier Bertrand, et j'ai le sentiment qu'il est de ceux qui avancent le plus vite. Et voir si le président, le premier ministre et les autres ministres auront le même courage.

Vous avez un doute ?

Jacques Attali - Oui.

Xavier Bertrand - Le quinquennat n'est pas terminé. Mais il est vrai qu'il faut mettre en œuvre rapidement les réformes de fond car, ensuite, il faut du temps pour qu'elles s'inscrivent dans le quotidien des Français et soient une réalité. Avant l'été, oui, nous devons faire passer la réforme des institutions, la modernisation de l'économie et toute la transformation du monde du travail (accord sur le contrat de travail, sur la représentativité, sur la durée du travail, etc.).

Dans quatre ans, soit nous aurons réussi à mettre en œuvre des réformes qui marchent, et la France sera vraiment modernisée, compétitive et solidaire, soit la France sera en deuxième division. Nous sommes la dernière génération qui dispose des marges de manœuvre pour être courageuse. La génération d'après sera confrontée à des déficits abyssaux, sans marge de manœuvre politique et avec un modèle social qui ne sera plus qu'un lointain souvenir.

François Hollande - Oui, l'intérêt du pays l'emporte sur toute autre considération. Quel est l'intérêt du pays pour les quatre ans à venir ? C'est d'être plus compétitif globalement, être capable de prendre toute sa part dans la mondialisation, être plus solidaire entre catégories et entre générations. De ce point de vue, la dette publique est un sujet que nous avons collectivement intérêt à appréhender le plus tôt possible.

Je veux que l'opposition soit utile. Comme il se trouve que nous avons la responsabilité de la quasi-totalité des régions, de plus de la moitié des départements, et maintenant de la plupart des grandes villes de France, nous sommes une part du pouvoir. Nous ferons, nous aussi, au niveau des collectivités locales, des réformes, pour démontrer notre capacité à laisser aux générations suivantes un pays en meilleur état.

Car l'échec de la droite n'autorise pas nécessairement la victoire de la gauche. La seule façon pour nous d'être à la hauteur de la responsabilité confiée, au-delà des territoires, c'est de pouvoir porter un projet dans quatre ans qui donne envie, à ce moment-là, de changer.

POLITIQUE / ADMINISTRATION

Réforme de l'Etat : 42 000 emplois supprimés dans la défense

LEMONDE.FR avec Reuters et AP |

Dans un entretien à *La Tribune*, mardi 15 avril, le ministre de la défense, Hervé Morin, confirme l'objectif de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite sur une période de sept ans pour son ministère, ce qui représente entre trente-six mille et quarante-deux mille suppressions d'emploi.

Questionné sur le nombre de postes supprimés dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, Hervé Morin répond : *"Je n'ai pas d'objectif chiffré, ni de quotas. Je veux seulement que la réorganisation du ministère permette d'améliorer l'efficacité de l'ensemble de la structure."* *"Quand j'évoque six mille personnes, civils et militaires, par an sur une période de six à sept ans, ce n'est que l'application du non-remplacement d'un départ sur deux partant à la retraite qui s'appliquera à tous les ministères"*, ajoute-t-il.

LA DGA AU CENTRE DU DISPOSITIF DES EXPORTATIONS

Interrogé sur la date à laquelle la réforme de la délégation générale pour l'armement (DGA) sera lancée, Hervé Morin souligne que *"l'objectif"* de la mise en œuvre, compte tenu des *"modifications réglementaires qui s'imposent"*, est *"que nous puissions être opérationnels au début de l'année de 2009"*. Précisant que les autorités ont choisi de transformer la DGA en *"direction générale"*, le ministre déclare qu'il ne s'agit pas d'*"enlever au directeur général de l'armement ses responsabilités"*. *"Ce n'est pas le moment d'éloigner du ministère la gestion des programmes d'armement ni de le priver de l'expertise technique indispensable"*, dit-il, observant qu'*"au-delà de la seule DGA, le déroulement des programmes d'armement sera amélioré"*.

Cette amélioration, selon lui, passera *"d'abord par la création d'un comité ministériel d'investissement qu'[il] présidera et qui regroupera les instances existantes, dont la compétence est trop partielle"*. *"Ce comité permettra au ministre d'assurer un suivi régulier des opérations majeures, éclairé par l'avis des grands responsables du ministère"*, déclare-t-il. Le ministre explique également avoir *"décidé de renforcer le rôle de la DGA dans l'organisation des exportations d'armement et notamment de lui confier l'instruction des dossiers d'autorisation d'exportation jusqu'alors répartis dans deux services différents du ministère"*.

D'après lui, *"2008 a très bien commencé"* en matière d'exportation *"avec les contrats avions ravitailleurs aux Emirats arabes unis, en Arabie saoudite"*. *"Ce n'est pas impossible que la France fasse une bonne année"*, note-t-il.

Hervé Morin précise par ailleurs que le ministère *"va rapidement mettre en place une réorganisation entre les centres d'essais de la DGA et ceux de l'armée de terre"*, pour *"progressivement aller vers la fusion de ces centres"*.

POLITIQUE / PROSPECTIVE

France : les paradoxes d'un pays en proie au doute

LE MONDE | 22.04.08 |

Drôle de pays. La France de 2008, que dépeignent le secrétariat d'Etat chargé de la prospective et le Centre d'analyse stratégique (CAS) dans un état des lieux inédit, apparaît bien singulière. Ouverte à la mondialisation mais frileuse dès qu'il s'agit d'intégrer ses immigrés, économiquement dynamique mais pas suffisamment pour le développement de ses PME, douée pour former les scientifiques mais incapable de proposer un avenir à ses chercheurs, dotée d'un système de protection sociale cher et de moins en moins efficace...

La liste est longue de ses paradoxes. La France, on le sait, est le premier pays consommateur de psychotropes au monde. Elle présente un taux de décès par suicide particulièrement élevé (16,2 pour 100 000 personnes) par rapport à la moyenne de la zone euro (10 pour 100 000). Près de 10 % de sa population présente des signes de dépression. Les Français déclarent d'ailleurs moins de satisfactions dans la vie et de bonheur que leurs voisins. Pourtant, le taux de fécondité français est l'un des plus élevés des grands pays européens.

Les atouts français existent, et ils sont nombreux. Ce constat, positif, s'impose à la lecture des sept chapitres thématiques sur lesquels Eric Besson, secrétaire d'Etat chargé de la prospective, et les équipes du CAS ont travaillé. Insérée dans une Union européenne à vingt-sept - la première puissance économique du monde en 2006 -, produisant à cette date 4,7 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, la France est le cinquième exportateur de marchandises du monde depuis les années 1970. Elle verra, certes, baisser sa contribution à la croissance mondiale à l'horizon 2020, mais dans des proportions qui n'ont rien de catastrophique. Il faudra probablement encore plusieurs dizaines d'années de forte croissance dans les pays émergents pour que ceux-ci soient en mesure de rattraper le niveau de vie des vieux pays développés. Il n'y a donc pas péril en la demeure.

Riche de grands groupes internationalisés aux bonnes performances, la France, troisième au monde en termes de stocks et de flux d'investissements directs à l'étranger, est résolument ouverte à la mondialisation. En témoignent le taux d'ouverture de son économie (environ 25 % du PIB) et la progression sensible de ses expatriés. Resté stable jusqu'au début des années 1990, le nombre de Français immatriculés à l'étranger (1,37 million au 31 décembre 2006) a progressé de 6,2 % par an en moyenne entre 2001 et 2005. Parmi eux figure une proportion élevée de ces chercheurs en sciences que l'enseignement supérieur français, malgré ses difficultés, continue de mettre sur le marché, mais sans savoir leur inventer un futur.

Car, et c'est là le deuxième enseignement fort des travaux conduits par M. Besson, la France ne sait pas toujours exploiter les cartes dont elle dispose. Signe de ces difficultés, elle exporte beaucoup moins que l'Allemagne vers les quatre marchés des "BRIC" (Brésil, Russie, Inde, Chine). Ses PME peinent à se développer. Ses jeunes, ses seniors et une part non négligeable de ses immigrés demeurent en difficulté sur le marché du travail.

Les débutants, peu ou pas qualifiés, restent très exposés aux variations de la conjoncture, malgré plus de trente ans de politique de l'emploi, de stages et de contrats aidés en tout genre. S'il dispose de scientifiques de haut niveau et possède des atouts dans certaines technologies de pointe, tels les nanomatériaux en matière d'imagerie médicale, de cosmétiques et de matériaux pour l'électronique (hors silicium), notre pays a vu, ces dernières années, sa position relative reculer dans la recherche et le développement (R & D).

Dans certains cas, les retards français, patents, reflètent moins une compétition internationale accrue qu'une difficulté interne à évoluer. C'est vrai dans l'enseignement, où toutes les études montrent un net recul des performances françaises depuis le début des années 1990 en lecture, écriture ou mathématiques. C'est aussi vrai dans tout ce qui touche aux finances publiques ou au lien social.

La France ne sait plus faire fonctionner son ascenseur social. Bien qu'elle soit un des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) de premier plan pour le poids de ses dépenses publiques sociales (29,8 % du PIB), devant la Suède et l'Allemagne, certains risques sociaux y sont peu ou mal couverts. D'autres pourraient être mieux anticipés : deux Français sur dix ont actuellement plus de 60 ans. Ils seront trois sur dix en 2025. Le vieillissement marqué de la population va peser sur les dépenses de retraite et de santé, mais il constitue aussi une opportunité en termes d'emplois. A condition, bien sûr, et c'est la conviction de M. Besson, que le pays sache se mettre en mouvement.

Claire Guélaud

RÉFÉRENCES

HUIT GROUPES DE TRAVAIL.

Présidés respectivement par Lionel Zinsou, Gilbert Cette, Antoine Petit, Jean-Paul Fitoussi, François Ewald, Jean Bergougnoux, Rose-Marie Van Lerberghe et François d'Aubert, ils plancheront sur les thèmes suivants : mondialisation ; production et emploi ; création, recherche et innovation ; vivre ensemble ; risques et protection ; ressources rares ; Etat et services publics ; technologie et vie quotidienne.

UNE COMMISSION PLÉNIÈRE DE 59 MEMBRES.

Elle se réunira quatre à cinq fois d'ici la fin de l'année. Elle est constituée de parlementaires, tels le communiste Jean-Pierre Brard et l'UMP Joël Bourdin, de partenaires sociaux, dont Jacques Creyssel (Medef) et Jean-Christophe Le Duigou (CGT), d'experts comme Jacques Delors, et de hauts fonctionnaires.

ECONOMIE

L'impact de la Chine sur l'économie mondiale ne doit pas être surestimé

LE MONDE ECONOMIE | 21.04.08

La Chine s'est hissée au rang de deuxième exportateur et de troisième importateur mondial. Son offre massive de biens de consommation produits à bas coût (vêtements, électronique grand public, électroménager) a poussé les prix mondiaux à la baisse. Plus récemment, elle est devenue aussi un des principaux importateurs mondiaux de matières premières industrielles (minerais et métaux) et le troisième importateur de pétrole ; l'essor de sa demande a contribué à la hausse des cours mondiaux. Cependant, dans les échanges de produits agricoles, la Chine est loin de jouer le rôle qu'on a tendance à lui prêter. A l'exception du soja qu'elle importe massivement et en quantités croissantes, elle n'est pas importatrice de céréales. Son commerce extérieur de produits agroalimentaires est globalement en excédent, même si cet excédent a fortement diminué en 2007. La progression de la consommation alimentaire des Chinois est, jusqu'à présent, assurée pour l'essentiel par la production locale. A plus long terme, bien sûr, cette relative autosuffisance est loin d'être garantie, mais actuellement, ce n'est pas dans les achats de la Chine sur le marché mondial qu'il faut chercher les sources de la flambée des cours des denrées agricoles.

Le ralentissement économique qui se profile aux Etats-Unis fait surgir l'idée que les économies émergentes, au premier rang desquelles la Chine, pourraient prendre le relais des pays riches comme moteur de la croissance mondiale. Déjà en 2007, la Chine, avec 5,4 % du produit intérieur brut (PIB) mondial (en dollars courants) et 11,9 % de croissance, a contribué davantage à la croissance mondiale que les Etats-Unis (27,5 % du PIB mondial, mais 1,9 % de croissance) ; l'Inde y a contribué autant que le Japon. Si l'activité se ralentit dans les économies développées, la contribution de ces grands pays émergents à la croissance globale va s'amplifier.

Mais la question du "découplage" entre les différents pôles de l'économie mondiale mérite une réponse nuancée. La croissance économique de la Chine est en effet devenue ces dernières années plus dépendante de la conjoncture mondiale. Depuis 2005, l'excédent commercial explique environ un quart de sa croissance. Selon les experts, la croissance économique de la Chine devrait baisser de 11,4 % en 2007 à 9,5 % ou 10 % en 2008, en raison du ralentissement de la demande américaine.

L'économie chinoise est donc affectée par la détérioration de la conjoncture mondiale, mais sa croissance reste rapide car elle a ses propres moteurs internes. Pourra-t-elle pour autant tirer celle du reste du monde ? A court terme, la réponse est négative. L'effet d'entraînement de la croissance chinoise sur les Etats-Unis et l'Europe est faible car la Chine est encore, pour les uns comme pour l'autre, un marché d'importance marginale. En 2007, les Etats-Unis dirigeaient vers la Chine 5 % de leurs exportations, soit autant que vers le Canada ; l'Union européenne dirigeait vers la Chine 4 % de ses exportations extra-communautaires, soit moins que vers la Suisse.

Certes, le dynamisme chinois exerce un effet d'entraînement sur le reste de l'Asie, grâce aux gains de productivité associés à l'intense division internationale du travail dans la

région. Environ les deux tiers des importations de la Chine viennent des pays d'Asie qui fournissent de quoi faire tourner l'usine du monde (composants, produits intermédiaires, matières premières, équipements). Il est cependant loin d'être certain que la croissance asiatique ait pris son autonomie par rapport au continent américain dont elle dépend toujours pour une bonne part de ses exportations. Le "découplage" entre l'Asie et les Etats-Unis bute sur l'importance du marché américain pour l'Asie, qui reste forte. L'Asie (y compris la Chine) dirige plus de la moitié de ses exportations de produits finis vers l'Amérique du Nord et l'Union européenne. Selon le Fonds monétaire international, les économies asiatiques sont actuellement plus vulnérables à une récession américaine qu'il y a dix ans, du fait des interdépendances commerciales et financières liées à la mondialisation.

Pour que la croissance asiatique devienne "autonome", voire exerce un effet d'entraînement sur le reste du monde, il faudra qu'elle fasse la part plus belle à la consommation intérieure, et moins belle à l'exportation. Ce rééquilibrage est particulièrement nécessaire en Chine, où la consommation des ménages a été ces dernières années un maillon faible de la croissance et où les succès des industries exportatrices ont entraîné des coûts sociaux et environnementaux très élevés.

FRANÇOISE LEMOINE

(chercheuse au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii)).

ECONOMIE

Six crises qui bousculent l'ordre économique mondial

LE MONDE ECONOMIE | 28.04.08 |

A quelle place l'Histoire situera-t-elle la crise globale - dont les symptômes sont à la fois financiers, monétaires, économiques, alimentaires, énergétiques et écologiques - que subit la planète depuis mi-2007 et qui s'est accélérée en ce premier semestre de l'année 2008 ? Quelle sera son amplitude sur l'échelle de Richter des tremblements de terre économiques et sociaux ? Plus forte que la grande dépression de 1929 ? Similaire à celle des années 1970 où, juste avant le premier choc pétrolier de 1973 et la récession du deuxième semestre 1974, des scientifiques, des industriels et des économistes, fondateurs du Club de Rome en 1968, appelaient dans le rapport Meadows (1972) à stopper la croissance, afin d'éviter l'épuisement des ressources de la planète d'ici à la fin du XXI^e siècle ?

La prudence est de mise. Pour s'en convaincre, il suffit d'abord de relire le rapport du Conseil d'analyse économique (CAE) "Les crises financières", publié en 2004, et dont les trois auteurs, Robert Boyer, Mario Dehove et Dominique Plihon, rappellent à l'envi que *"les crises financières rythment l'histoire du capitalisme"*, prenant souvent la forme de crises "jumelles" (bancaire et de change), voire multiples si les indices boursiers et l'activité économique s'effondrent. Ils soulignent aussi le caractère ancien de l'interdépendance des marchés. Qui plus est, expliquent-ils, les crises sont plus nombreuses depuis la disparition en 1971 des accords de Bretton-Woods,

qui signèrent à la fin du système de change fixe instauré à la fin de la seconde guerre mondiale. Ensuite, insiste Pierre-Cyrille Hautcoeur, professeur associé à l'École d'économie de Paris, *"quand on essaie de quantifier l'ampleur d'une crise, il faut faire attention de distinguer les mécanismes à l'oeuvre et les ajustements qui se produiront in fine"*. Concernant l'atterrissage de la crise actuelle, en dépit des révisions à la baisse menées par le Fonds monétaire international (FMI) ou par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la croissance mondiale afficherait une progression située entre 3,5 % et 4 %, et ce grâce aux moteurs chinois et indien, à condition qu'ils ne ralentissent pas trop eux aussi. *"Nous n'affrontons donc pas pour le moment, reprend M. Hautcoeur, une crise économique radicale."* Une opinion partagée par Philippe Chalmin, professeur à l'université Paris-Dauphine, spécialiste des matières premières : *"Il est nécessaire de prendre du recul, de relativiser. L'intensité actuelle est forte, mais rappelez-vous la crise des années 1970 : nous avons tous annoncé alors l'avènement d'un nouvel ordre économique international."*

En revanche, la nature multiple de la crise actuelle interroge économistes et historiens, qui la qualifient volontiers d'exceptionnelle. Pas forcément pour les mêmes raisons d'ailleurs, mais exceptionnelle néanmoins. M. Chalmin confirme ainsi n'avoir jamais vu *"une telle volatilité des marchés de change et de matières premières"*. *"La référence habituelle à la crise de 1974 paraît tout à fait dépassée, constate-t-il. Le 2 janvier, le pétrole cote 100 dollars le baril - ce qui a été salué comme un record incroyable -, le 25 avril, il est déjà à 117,6 !" Pour Jean-Paul Betbèze, chef économiste du groupe Crédit agricole, même s'il y a eu l'éclatement de la bulle Internet en 2000, "nous affrontons la première grande crise du XXI^e siècle". Selon lui, il ne s'agit pas du schéma classique d'une crise américaine (ou d'une autre région du globe), qui contamine ensuite telle ou telle partie de la planète. "Nous avons affaire à un schéma inédit, à savoir la conjonction de crises différenciées et interdépendantes. Aux Etats-Unis, c'est la crise d'un pays surendetté ; en Europe, c'est une crise d'une région dont les Etats membres n'ont toujours pas résolu leur gouvernance politique, les empêchant de mener une stratégie économique concertée ; et dans les pays émergents, nous assistons ou allons assister à une crise classique de surchauffe et de croissance."*

Qui plus est, insiste M. Betbèze, *"le jeu actuel entre tous les acteurs de ces crises est non coopératif. Ainsi, la chute du dollar n'arrange en rien les Européens, qui voient leurs exportations renchérir. Quant aux Chinois, ils se refusent à réévaluer leur devise, le yuan, ce qui permettrait aux pays occidentaux de regagner en compétitivité."*

Pierre Bezbakh, maître de conférences à l'université Paris-Dauphine, dont une partie des travaux ont porté sur l'histoire des crises, confirme ce jeu d'interdépendance plus compliqué que jamais : *"Les Etats du Sud ne sont plus en position de dominés, ils sont désormais intégrés dans la compétition mondiale. Quant aux ex-pays de l'Est, ils se sont eux aussi convertis aux règles du marché. Vous avez donc une multiplicité d'acteurs dont les intérêts sont loin d'être convergents."* A l'instar de Patrick Artus, chef économiste de Natixis, et de Marie-Paule Virard, journaliste, qui ont publié à La Découverte en 2005 *Le capitalisme est en train de s'autodétruire*, M. Bezbakh pense que la crise actuelle signe *"une rupture totale de société. Le capitalisme n'est plus en voie de développement, mais en voie d'achèvement. Les puissances occidentales ne peuvent plus faire payer à d'autres pays le coût de la crise, comme ils l'avaient fait en 1929 avec la baisse du prix des matières premières. Nous assistons à un processus d'autodestruction soit du système, soit de son fonctionnement"*. Et la crise actuelle en serait la signature la plus forte.

Marie-Béatrice Baudet

INTERNATIONAL

Analyse

Le nationalisme chinois à l'épreuve

LE MONDE | 28.04.08 |

La virulence et l'ampleur des critiques internationales contre la Chine depuis le début des troubles au Tibet ont laissé Pékin interdit. La réaction des autorités, malgré l'utilisation des techniques modernes d'information à des fins de propagande, est dans la nature de ce régime aux réflexes datés : incompréhension, repli, intolérance. L'annonce, vendredi 25 avril, par les autorités chinoises qu'elles sont prêtes à renouer le dialogue avec le dalaï-lama indique une ouverture même si, à ce stade, on ne peut que spéculer sur sa portée réelle. Il pourrait s'agir d'un geste sans lendemain, destiné à apaiser les Occidentaux, et garantir le succès des Jeux olympiques.

Le caractère obsolète de ce régime n'empêche certes pas la Chine d'avoir changé : les actuels dirigeants ont pris la mesure des défis écologiques, sociaux et économiques à relever pour arrimer une prospérité toute relative parmi l'ensemble du milliard 300 millions de Chinois. On parle d'"ouverture", de "démocratisation", on insiste sur le soin mis à enrayer la catastrophe écologique annoncée, on assure être conscient du fossé entre riches et pauvres.

Le régime de Pékin accepte de jouer le jeu de la mondialisation quand cela lui sied, pour des raisons essentiellement économiques. Mais il n'est pas question pour lui de reconnaître que son appartenance à un monde globalisé suppose un certain nombre de devoirs et d'obligations : si, depuis l'étranger, certains osent reprocher au pouvoir son bilan globalement calamiteux en matière de droits de l'homme, la Chine-bernard-l'hermite rentre dans sa coquille. Au nom d'une exception politique et culturelle qui interdirait au reste du monde toute "ingérence" dans ses affaires intérieures... Pékin estime toujours ne pas avoir à rendre de comptes. La propagande s'offusque de la couverture médiatique des derniers événements au Tibet par les médias occidentaux et les autorités bouclent ce territoire redevenu pays interdit.

Comparé récemment par les services de propagande à un "*loup avec un visage humain et un coeur de bête*", le dalaï-lama fait les frais du retour à une sémantique qui fleurit les métaphores les plus grotesques de la révolution culturelle... Dans un tel climat, on se demande à quoi vont bien pouvoir aboutir les discussions entre le "loup" et les représentants chinois...

Alors que Pékin ne cessait de mettre en exergue l'exercice de son *soft power* diplomatique qui consiste, notamment, en une participation accrue de ses forces armées à des opérations de maintien de paix, en une volonté affichée de s'associer aux efforts internationaux pour enrayer le génocide au Darfour ou résoudre les questions nucléaires en Iran ou en Corée du Nord, la Chine, blessée, s'est soudain figée.

Ressort alors le souvenir des vieilles humiliations, quand les troupes franco-britanniques détruisirent le Palais d'été de Pékin (1860) et lorsque les Occidentaux imposèrent à l'empereur une série de "traités inégaux".

Il est toujours savoureux de voir ces vieilleries remâchées dans la bouche d'officiels ou des jeunes radicaux antifrçais qui ont récemment défilé aux cris de "*Boycottons Carrefour !*" : le régime n'a jamais eu ni le courage ni la volonté de faire face aux récents errements d'un système totalitaire dont il est l'héritier. Mao n'était-il pas "positif" à 70 %, comme l'a énoncé le pouvoir depuis la fin de son règne ?

Fouiller dans les désordres du passé risquerait de saper les fondements de l'Etat-parti. Mieux vaut, en ce début de XXIe siècle, rappeler les excès des puissances coloniales : cela permet à la Chine de se poser en victime de ces "diables d'étrangers", donneurs de leçons.

En termes d'image, le bilan de ces dernières semaines est désastreux pour les caciques de la cité impériale post-communiste. Les Jeux devaient marquer le retour en fanfare de la Chine dans la cour des grands des pays respectables.

Certes, "le socialisme à caractéristique chinoise" - qui n'est ni socialiste et ni caractéristique de la Chine - a réussi en un quart de siècle à tirer des centaines de millions de personnes de la pauvreté, favorisé l'émergence d'une classe moyenne et l'embryon d'une société civile, permettant aux citoyens de disposer d'une plus grande latitude pour défendre certains de leurs droits. Mais après s'être efforcée de polir sa réputation afin de prouver qu'elle était devenue fréquentable, la Chine semble soudain renvoyée à son image de régime autoritaire, infantilisant ses citoyens et dédaigneux des aspirations de certaines de ses minorités. Si l'on devait assister au retour d'une démonisation sans nuance de la Chine par une partie de l'opinion publique mondiale, le régime en serait le premier responsable.

Le système n'est heureusement pas aussi monolithique qu'il y paraît. La muraille est fendillée, les audacieux glissent des messages dans les pierres. Le rédacteur en chef adjoint du grand hebdomadaire publié à Canton, le *Nanfangzhoumo*, a écrit récemment un article où il reconnaît implicitement l'importance du dalaï-lama pour les Tibétains en tant qu'autorité spirituelle et recommande à mots couverts l'établissement d'un dialogue entre le chef de l'église bouddhiste tibétaine et la Chine... Aurait-il été écouté ? Y a-t-il, au sein de l'appareil, des forces modérées à l'œuvre ? Il est vraisemblable que certains clans en concurrence ou en désaccord s'opposent sur les décisions à prendre.

Car le gouvernement fait face au défi le plus embarrassant qu'il lui ait été donné de relever depuis fort longtemps : le climat est maussade. Certains clignotants se sont allumés. Inflation en hausse, flambée des prix des denrées alimentaires de base, instabilité des campagnes, stagnation des exportations. Les hiérarques pékinois ne peuvent se permettre de perdre la face en cas d'échec des Jeux olympiques. La fête est-elle déjà gâchée ? C'est à Pékin de prendre les décisions qui s'imposent pour que le rendez-vous avec la reconnaissance internationale de la Chine attendue avec fébrilité par le peuple chinois ne soit pas terni. Les caciques chinois ont cependant des alliés : la plupart des pays occidentaux, qui, depuis belle lurette, évitent de fâcher la Chine en la critiquant autrement que de manière formelle sur les droits de l'homme et le Tibet,

pourraient bien se satisfaire d'un geste habile de Pékin. Et tant pis si la reprise du dialogue avec le dalaï-lama reste sans lendemain et ne règle rien sur le fond.

Bruno Philip, Correspondant à Pékin
